

BULLETIN MUNICIPAL



Premier semestre

2022

Totem

UN SPECTACLE
GRANDIOSE !

A lire page 23

www.audun-le-tiche.fr @mairie.daudunletiche

FINANCES

P. 4 Budget
municipal

Retour sur les comptes de
2021 et grandes orientations
2022

PATRIMOINE

P. 35 Stolpersteine

Pose des premiers pavés
de mémoire

FIBRE

P. 44 Les avancées

Les habitants entendus



- | | |
|--|---|
| <p>3. L'édito de Madame la Maire</p> <p>4. Budget municipal</p> <p>9. Travaux
Maison de santé
Parking de la Gare
Ecole Jean-Jacques Rousseau
Divers</p> <p>12. Scolaire
Nouvelle labellisation
Un point sur les effectifs
Visite de la Famille Da Costa
Concours</p> <p>14. Environnement
Forêt cinéraire
Bulle nature
Verger municipal
Les abeilles</p> <p>17. Culture
Jeux de Pâques
Festival Audun s'Anime
Journée de la Femme
Bibliothèque municipale
MJC</p> <p>23. Esch2022
Passage de flambeau
TOTEM ou un sens commun</p> | <p>26. Démocratie participative
Conseil municipal des Jeunes
Comités de quartiers</p> <p>28. Solidarité
Les actions du Centre Social
Soutien à l'Ukraine
Permanences MDPH
EHPAD</p> <p>34. Souvenir et Hommages
Commémorations patriotiques
Stolpersteine</p> <p>36. Patrimoine
AMTR
SAHLA</p> <p>39. La Parole aux Associations
Chor'A Corps
Bujutsu
Train 11
Karaté</p> <p>41. Intercommunalité</p> <p>42. Point sécurité avec la Police municipale
Règles pour les trottinette électriques</p> <p>44. La fibre</p> <p>45. Le marché hebdomadaire</p> <p>46. Vos interlocuteurs en mairie</p> |
|--|---|

Édito de la Maire



© Emile HENGEN



Bulletin municipal - Juin 2022

Responsable de la publication :
Viviane FATTORELLI,
Maire d'Audun-le-Tiche

Conception - réalisation :
Service Communication de la ville
d'Audun-le-Tiche avec le concours des élus
et des services municipaux

Crédit photos : Jean-Marie MILESI -
KuMa Photo - FX Photo - Christel SZMIDT
Imprimeur : Imprimerie Klein (Knutange)

Tirage : 4000 exemplaires
Dépôt légal en cours

Site internet : www.audun-le-tiche.fr

Adresse postale :
Mairie d'Audun-le-Tiche
12, rue Maréchal Foch
57390 AUDUN-LE-TICHE

Téléphone :
03.82.59.15.00

Mail :
mairie@audun-le-tiche.fr

*Suivez-nous
sur les réseaux sociaux !*



@mairie.daudunletiche



@mairie.daudunletiche

Chères Audunoises,
Chers Audunois,

Nous avons le plaisir de vous
présenter notre bulletin municipal
de mi-année.

Pour cet éditto, je vous propose de
décliner dans les grandes lignes
les décisions budgétaires prises
pour l'année 2022.

Section Fonctionnement :
6 654 835,53 €

Nous n'avons pas beaucoup de
marge de manœuvre sur le budget
de fonctionnement et nous
sommes tributaires de l'augmentation
des prix des fluides, qui ont
explosé depuis le début de l'année.
Cependant, nous sommes parvenus
à maintenir un niveau constant
malgré de nombreuses embauches
(une dizaine de personnes cette
année).

Nous avons décidé de poursuivre
notre aide aux associations, malgré
un contexte économique incertain
à hauteur de 255 000 €.

Nous avons également augmenté
notre contribution au CCAS qui
s'élève à 30 000 €.

Enfin, nous avons fait le choix
politique de ne pas augmenter la
part communale des impôts locaux
dans un contexte budgétaire très
contraint pour bon nombre de nos
concitoyens.

Section Investissement :
7 694 864,95 €

Voici les grands projets en termes
d'investissement :

==> Déploiement de la fibre :
1 550 000 €

==> Maison de santé pluri-
professionnelle : 420 000 €

==> Aménagement du parking
de la Gare : 240 000 €

==> Bâtiments scolaires : 635
000 € dont :

o Réfection des toilettes et
autres aménagements à JJR

o Projet Bulles Nature à la
Dell (subventionné à 80%)

Pour information, ces projets sont
étalés sur deux ans.

==> Bâtiments communaux :
388 000 €

==> DOJO : Restes à réaliser,
poursuite du projet

==> Budget démocratie
participative : 45 000 € + report de
45 000 € de 2021 (projet non
réalisé).

Afin d'équilibrer le budget
d'investissement, nous allons
contracter un emprunt de
2,9 millions d'euros.

Le dernier emprunt contracté par la
ville remonte à 2012, ce qui revient
à dire que jusqu'ici, tous les projets
ont été portés en autofinancement.

L'endettement de la ville s'élève à
1,4 année, ce qui est très faible.

Je tiens à remercier les élus et les
agents pour leur implication dans
la réalisation de ce bulletin.

Toute l'équipe se joint à moi pour
vous souhaiter de belles vacances
d'été sans restrictions sanitaires !

Bonne lecture !

Bien amicalement,

Votre Maire
Viviane FATTORELLI

Un point sur le budget communal

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

Le budget de la Ville pour 2021 se présente de la façon suivante :

Paroles d'élue



Karine GUILLAUME



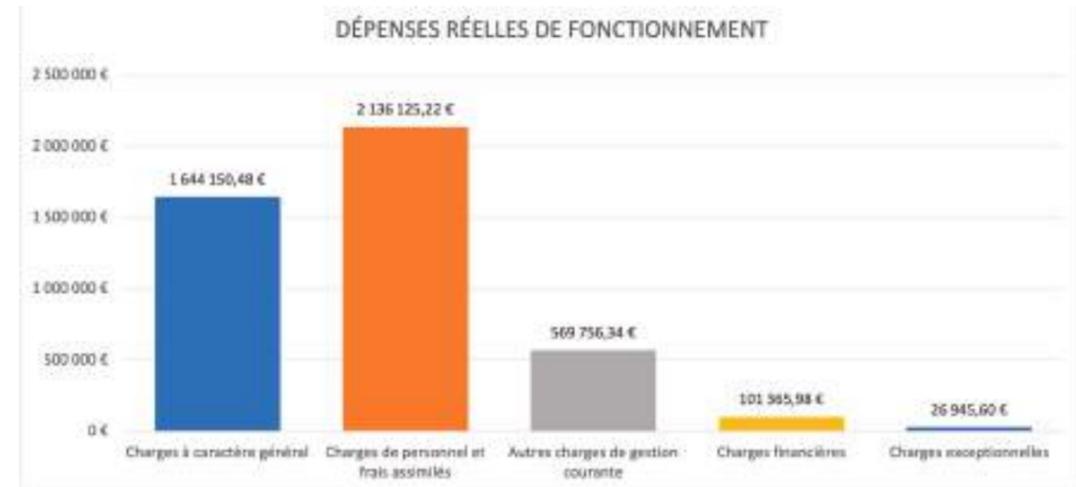
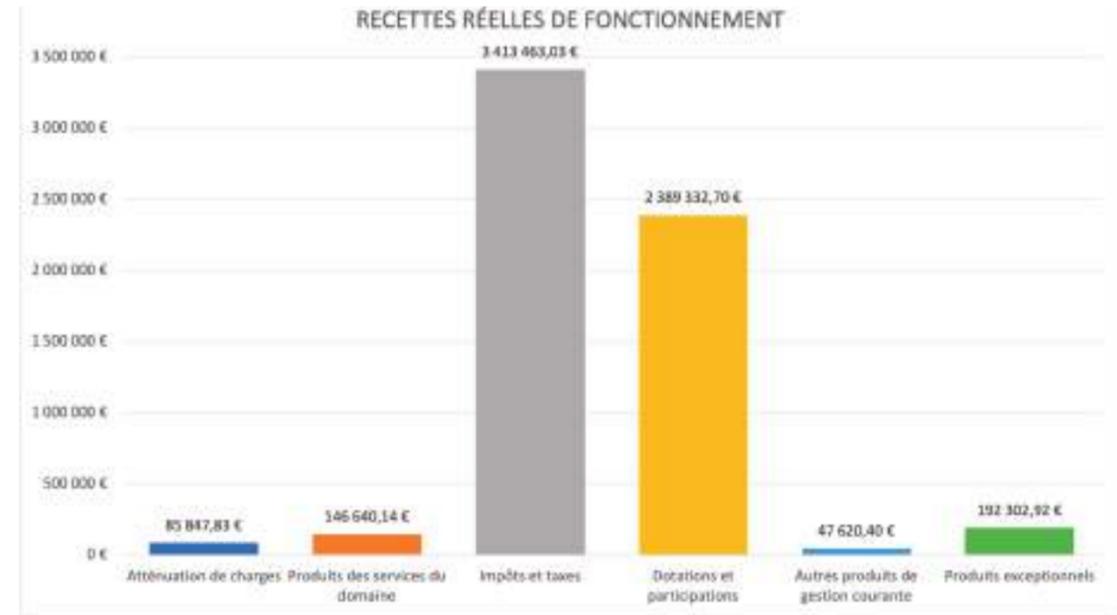
La section de fonctionnement commence avec le report de l'excédent de 1,3 million d'euros de l'année 2020 auquel vient s'ajouter un solde d'exécution positif à hauteur de 2,2 millions d'euros pour l'année 2021. Le résultat de fonctionnement est donc excédentaire de **3,5 millions d'euros**.

La section d'investissement démarre elle avec le report du déficit de 0,8 million d'euros de l'année 2020 auquel viennent s'ajouter un solde d'exécution négatif d'1 million d'euros pour l'année 2021 et 0,7 million d'euros de restes à réaliser en 2022. Le résultat d'investissement est donc déficitaire de **2,5 millions d'euros**.

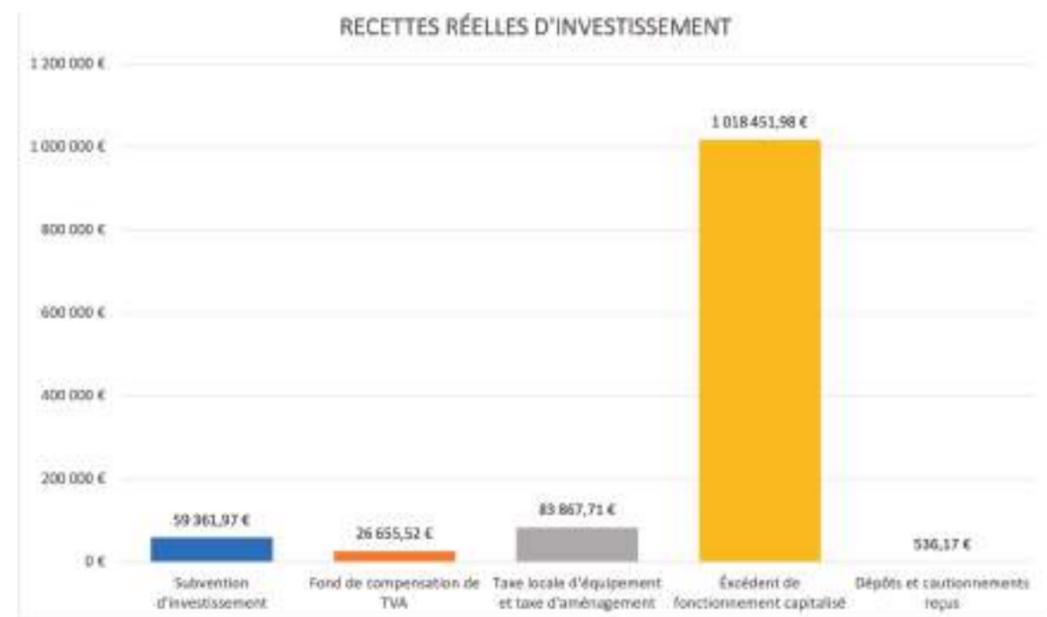


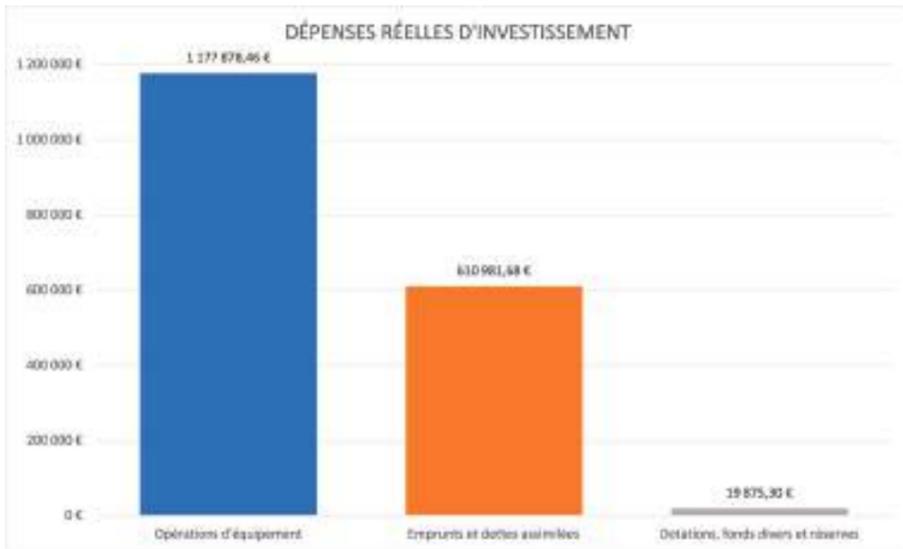
Pour assurer le financement de la section d'investissement, le résultat de la section de fonctionnement excédentaire à 3,5 millions d'euros est amputé du besoin en investissement de 2,5 millions d'euros pour donner un résultat final reporté excédentaire d'**1 million d'euros**.

En fonctionnement, les recettes et dépenses réelles se décomposent ainsi en 2021 :

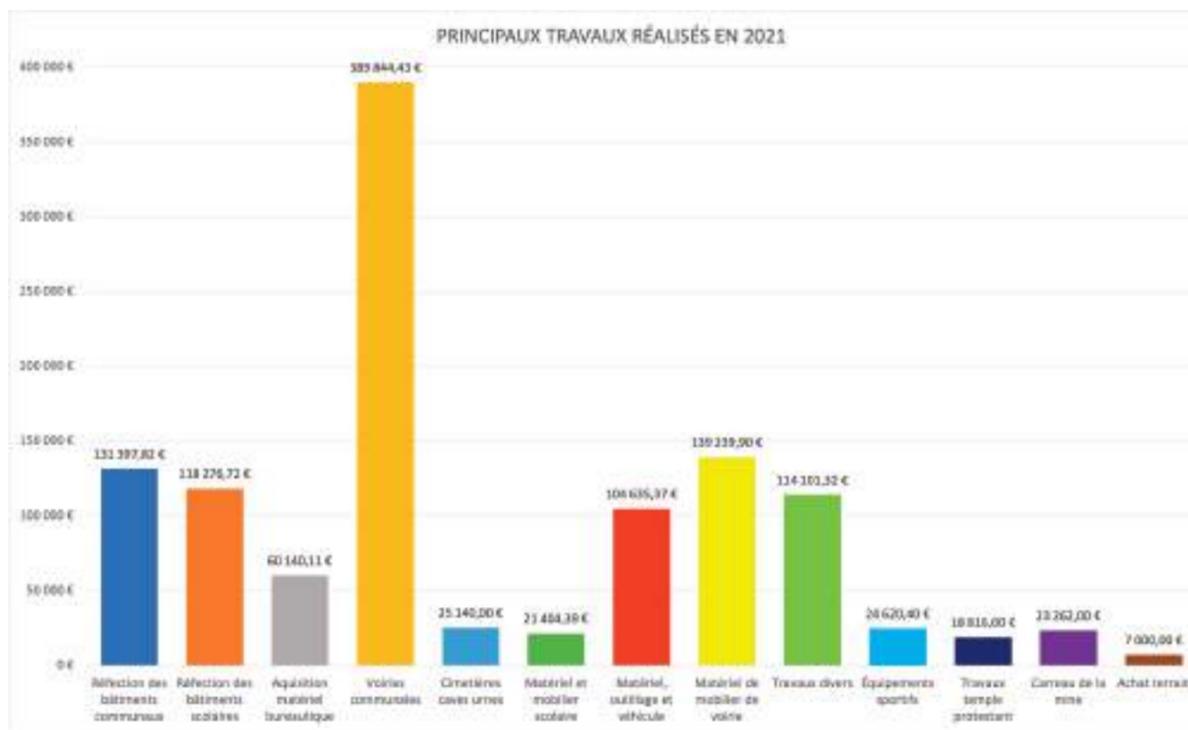


En investissement, les recettes et dépenses réelles se répartissent ainsi en 2021 :

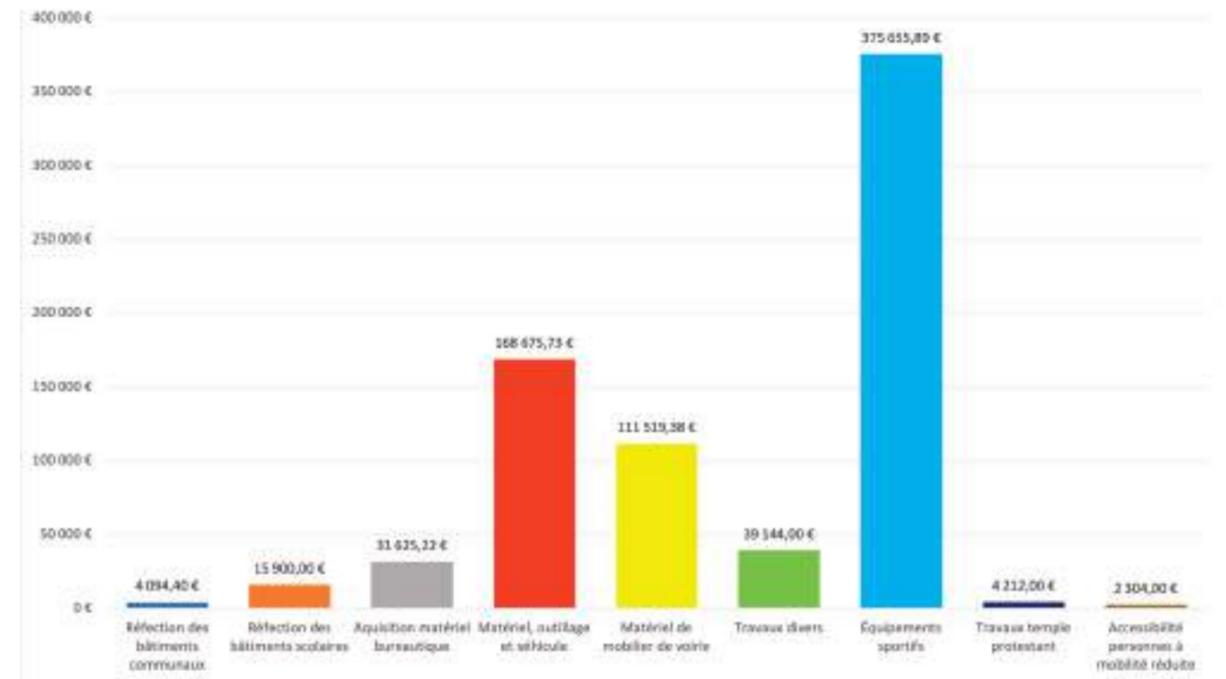




Concernant les dépenses réelles d'investissement, les opérations d'équipement réalisées en 2021 s'élèvent à **1,2 million d'euros** et sont réparties de la manière suivante :

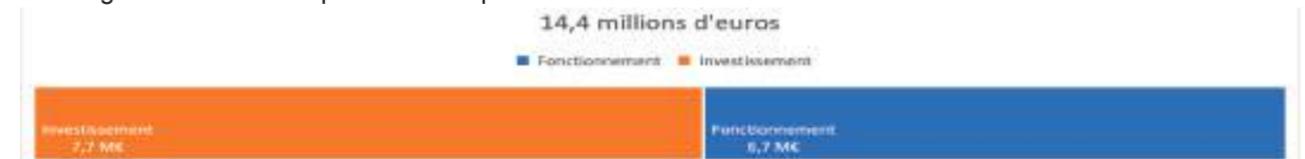


Et les restes à réaliser 2021 reportés au budget 2022, d'un montant total de 0,7 million d'euros sont détaillés ci-après :

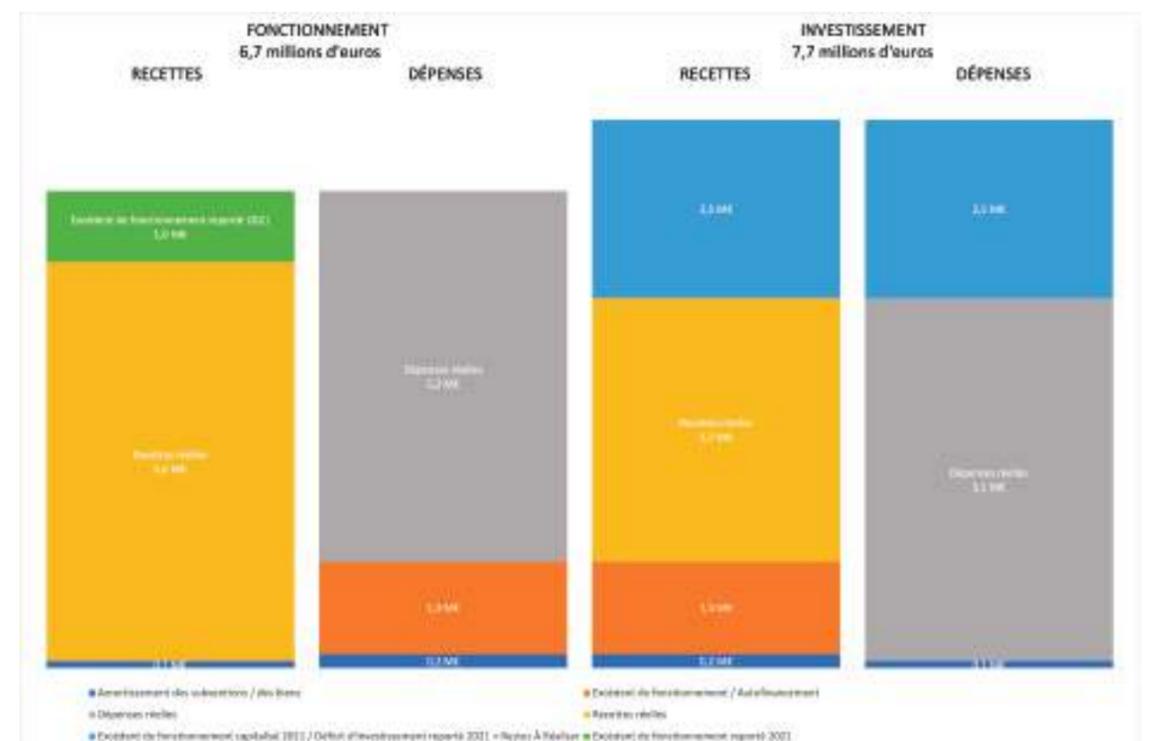


LE BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget de la Ville voté pour 2022 se présente ainsi :



Il s'équilibre à un total de **14,4 millions d'euros**, se répartissant à hauteur de 7,7 millions d'euros en investissement et à 6,7 millions d'euros en fonctionnement.



Pour la section de fonctionnement, équilibrée à 6,7 millions d'euros :

- Nous retrouvons en recettes, le report excédentaire d'1 million d'euros de l'année 2021 auquel s'ajoutent 5,6 millions d'euros de recettes réelles et 0,1 million d'euros d'opérations d'ordre (amortissements).

- Nous obtenons en dépenses, 5,2 millions d'euros de dépenses réelles auxquelles s'ajoutent un virement en autofinancement de 1,3 million d'euros à la section d'investissement en recettes ainsi que 0,2 million

d'euros d'opérations d'ordre (amortissements).

Pour la section d'investissement, équilibrée à 7,7 millions d'euros :

- Nous retrouvons en recettes, les 2,5 millions d'euros prélevés sur l'excédent de fonctionnement de 2021 afin de couvrir le besoin en investissement, ainsi que l'autofinancement 2022 transféré de la section de fonctionnement de 1,3 million d'euros et les 0,2 million d'euros d'opération d'ordre (amortissements), auxquels s'ajoutent 3,7 millions

d'euros de recettes réelles nouvelles.

- Nous retrouvons en dépenses, les 2,5 millions d'euros de déficit d'investissement 2021 reporté cumulé avec les restes à réaliser 2021, ainsi que les 0,1 million d'euros provenant des opérations d'ordre (amortissements), auxquels s'ajoutent 5,1 millions d'euros de dépenses réelles nouvelles.

Dans les dépenses réelles d'investissement, en plus des restes à réaliser, les opérations d'équipement votées pour 2022 s'élèvent à **2,8 millions d'euros** et sont réparties de la façon suivante :



S'y ajoutent les opérations non individualisées (**fibres**, Reforest'Action, achat de terrains) pour un montant de **1,7 million d'euros** et 0,6 million d'euros de remboursement des emprunts.

Les projets de la ville

Nous vous invitons à prendre connaissance des projets qui ont été portés au budget de cette année et qui seront réalisés prochainement : une maison de santé, un parking

dans le secteur de la gare, l'aménagement d'un nouveau local pour la Police municipale ainsi que des travaux d'entretien prévus à l'école Jean-Jacques Rousseau.

Paroles d'élus



Gilles PRASSEL

Le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) est lancé !

Comme nous l'avons annoncé dans notre programme, nous souhaitons œuvrer à la création d'une MSP sur notre commune. A cet effet, pour faciliter le projet, la municipalité a décidé d'acquérir l'ancien dispensaire de la Société de Secours Minière (SSM) situé rue Pierre Maître.

L'Equipe de Soins Primaires (ESP) Audun-Val d'Alzette souhaite évoluer vers une Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Cette équipe est composée des infirmières du cabinet Les Abeilles, Mmes Friedrich et Danton, du Docteur Picard, de Mme Classen également infirmière et de M. Mathis, pharmacien.

Nous venons de signer une lettre d'intention à destination de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour acter ce projet.

Suite à plusieurs rencontres entre les personnels de santé et les élus, nous nous engageons aujourd'hui ensemble sur cette maison de santé qui permettra également de décliner des actions de santé publique tout au long de l'année et à destination de tous les publics.

Nous avons sollicité l'ARS pour qu'elle nous accompagne sur ce projet tant sur les rénovations immobilières nécessaires que sur le projet de santé.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter l'ESP Audun-Val d'Alzette à l'adresse suivante :

espaudunvaldalzette@gmail.com



Un nouveau parking à la Gare

Un nouveau parking de 10 000 m² pouvant accueillir 300 véhicules va être créé en renfort du parking existant. Les études sont actuellement en cours.

L'accès se fera par le chemin du SIVOM. La réalisation de celui-ci est prévue pour le dernier trimestre 2022.



Police municipale : bientôt de nouveaux locaux !

L'ancienne imprimerie municipale, devenue ensuite le bureau de l'association AICO, accueillera la Police municipale. Les travaux de réhabilitation ont débuté fin mai et l'ensemble devrait être terminé pour le dernier trimestre de l'année 2022.

Nos 4 policiers municipaux et notre ASVP vous recevront prochainement de manière plus accessible et dans de meilleures conditions.





Ecole Jean-Jacques Rousseau : des travaux d'envergure très attendus !

La commission «Travaux» a porté au budget un projet d'extension de l'école Jean-Jacques Rousseau.

Il est prévu la réalisation de nouveaux sanitaires, la création d'un bureau de direction au rez-de-chaussée, ainsi qu'une tisanerie. Cette extension occupera l'actuel préau et un nouveau préau sera créé dans la cour, en remplacement.

Une réhabilitation de la totalité des classes sera également réalisée afin d'uniformiser la structure.

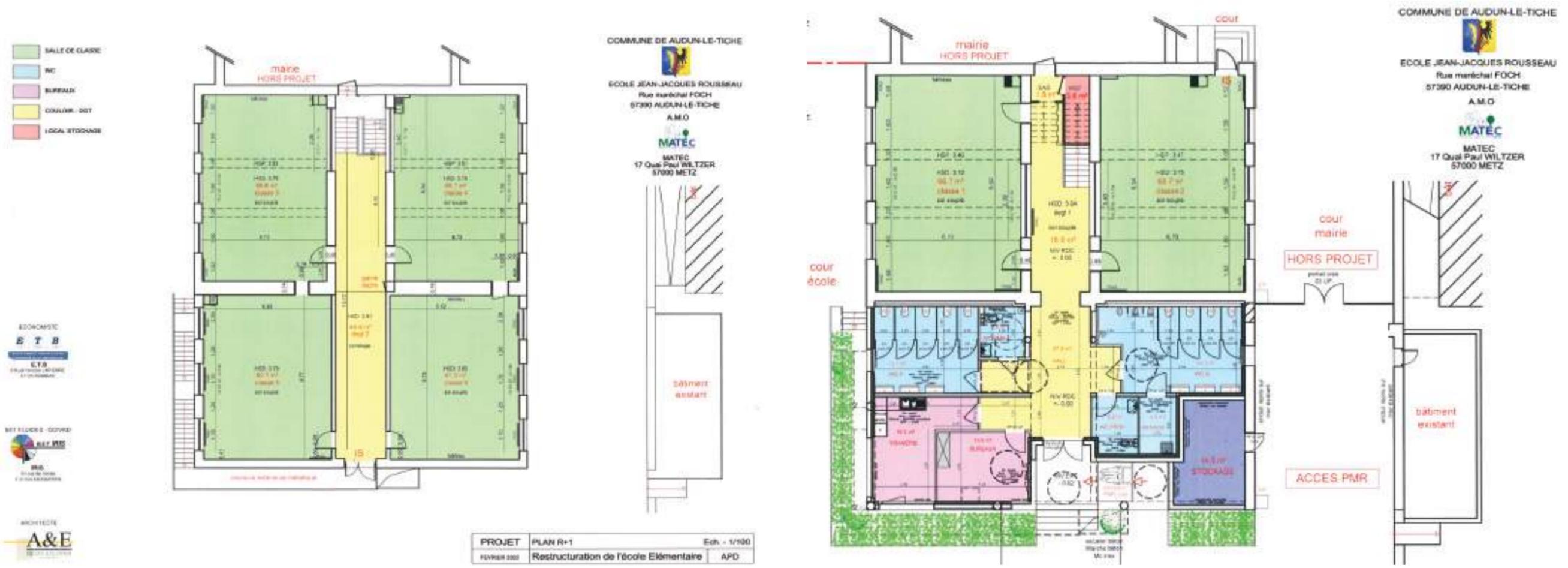
Un nouvel accès va être créé par l'arrière de la mairie, les sanitaires actuels devant être détruits.

Le chantier démarrera cet été dès le mois d'août et durera une année.

A la rentrée de septembre, les élèves vont être délocalisés vers le bâtiment B de l'école le temps que les travaux s'achèvent.

TRAVAUX

TRAVAUX





De gauche à droite, Jessie Da Costa, frère jumeau de Steven et 3^{ème} aux derniers Championnats du Monde 2021 à Dubaï, Steven, double Champion du Monde à Madrid en 2018 et Dubaï en 2021 et Champion Olympique 2021, Michel, le papa et entraîneur, et Logan Da Costa, Champion du Monde en équipe et 3^{ème} aux Championnats d'Europe individuel 2016.

Paroles d'élue

Sylvie SPANO



L'école élémentaire Marie Curie labellisée « Génération 2024 »



Quels sont les objectifs de ce label ?

- Se remettre en mouvement dans cette période très sédentaire par le biais d'une activité physique, randonnée ou course de relais.
- Utiliser le sport comme outil pédagogique dans différentes disciplines.
- Du CP au CM2, travail sur différents thèmes en lien avec l'olympisme.
- Rencontre avec un champion du monde de karaté, seul et unique champion olympique de la discipline : Steven DA COSTA (déjà venu à l'école en 2021), accompagné de son frère Logan DA COSTA, Champion du monde par équipe. La famille DA COSTA a rendu visite aux écoliers le 1^{er} février 2022.
- Aborder le paralympisme.

Comment obtenir ce label ?

- Pour obtenir ce label, toutes les activités sportives de l'école dispensées durant les dernières années ont été recensées :
- Affiliation à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) et participation à différentes activités inter-écoles (organisation et participation de tous les élèves).
 - Sorties scolaires

sportives (raquettes et ski de fond, randonnée cyclo) Participation à certaines activités départementales en 2021 comme la flamme olympique : 746 kilomètres parcourus par toute l'école durant une semaine.

- Participation au dispositif "Dans mon école on bouge" qui implique 30 minutes d'activité sportive quotidienne.



Du changement parmi les élus

Lors du Conseil Municipal du 7 avril 2022, Madame Sylvie SPANO a été nommée 8^{ème} adjointe et responsable de la Commission «Affaires scolaires, Enfance et Education» en remplacement de Madame Cynthia Conté.

Elle travaille en étroite collaboration avec le service scolaire, géré par Madame Cécile PIRAS, et prépare d'ores et déjà l'année scolaire 2022/2023.

Mise à jour des effectifs

Suite à la dernière commission scolaire qui s'est déroulée début mai, les effectifs des diverses écoles de la ville ont été mis à jour :

- Maternelle Rousseau : **57 élèves** pour 2 classes
- Maternelle La Dell : **52 élèves** pour 2 classes
- Maternelle Mandelot : **54 élèves** pour 2 classes
- Maternelle Franchois : **54 élèves** pour 2 classes
- Élémentaire Rousseau : **155 élèves** pour 6 classes
- Élémentaire La Dell : **96 élèves** pour 4 classes
- Élémentaire Marie Curie : **127 élèves** pour 5 classes



Mise à l'honneur de deux élèves de Jean-Jacques Rousseau

Dans le cadre d'Esch2022, les écoles de 11 communes «Prosud» du Luxembourg et des 8 communes de la CCPHVA ont participé à un concours de dessins sur le thème de l'espace.

Deux élèves de Jean-Jacques Rousseau se sont illustrés : Sacha et Annaëlle !

Les lauréats ont été invités à la remise des prix qui a eu lieu en novembre dernier à Esch-Belval mais la ville a également tenu à les féliciter.

Madame la Maire et Sylvie SPANO, adjointe en charge des affaires scolaires, les ont donc conviés à la salle de cinéma du centre socioculturel, ce 8 mai, pour leur offrir la médaille de la ville ainsi qu'un petit présent. Seul Sacha a pu se libérer mais ce n'est que partie remise pour Annaëlle ! Cette dernière a été reçue en mairie lundi 16 mai, accompagnée par sa maman et sa petite soeur afin d'être également honorée.

Encore toutes nos félicitations à ces deux jeunes artistes en herbe !



Le dessin d'Annaëlle



Olympiades de la Chimie : une audunoise en finale !

Chaque année, les Olympiades de la Chimie sont une opportunité unique pour les élèves de Première et de Terminale d'appréhender cette discipline. L'édition 2022 avait pour thème «Chimie et cosmétiques». 160 élèves de l'Académie de Nancy-Metz ont bénéficié d'enseignements théoriques et pratiques de haut niveau et ont assisté à des conférences.

Parmi eux, Alicia TUDIC, élève au Lycée Rosa Parks de Thionville et résidant à Audun-le-Tiche, a atteint le stade de la finale. La remise des récompenses a eu lieu le 11 juin 2022 à Nancy.



Inauguration du verger municipal

Gautier BERERA



Inauguré début juin, le verger municipal d'Audun-le-Tiche participera à l'évènement national «Rendez-vous au Jardin» avec des animations musicales et dansantes dans le cadre d'Esch2022.

Aménagé, entretenu et cultivé par des bénévoles, le verger, unique dans notre ville, met en avant des valeurs d'écologie et de solidarité. La récolte servira principalement

à nourrir les personnes en situation de précarité, les scolaires ainsi que les seniors.

Les labels «Zone de bzzz» et «Refuge pour la biodiversité LPO» ont d'ores et déjà été accordés, gratifiant ainsi les différents aménagements mis en place : zone maigre, haie sèche, îlot de biodiversité, nichoirs et mangeoires à oiseaux, hôtels à insectes...

Nous vous rappelons que le site est surveillé par des **caméras** et certaines zones sont restreintes au public.

Si vous souhaitez devenir bénévole et rejoindre le collectif du verger, n'hésitez pas à envoyer vos coordonnées par mail à : environnement@audun-le-tiche.fr;

Vous pourrez ainsi avoir accès à toutes les parties du verger.

Bientôt, une forêt cinéraire

Une forêt en guise de cimetière : qui peut imaginer meilleur endroit pour reposer en paix ?



Ce rituel funéraire d'un nouveau genre séduit de plus en plus de personnes qui se sentent concernées par l'environnement. Il est prévu d'en adapter un dans la continuité de notre cimetière communal **aux abords de la forêt**. Ainsi, les personnes désireuses d'y voir leurs cendres inhumées pourront en faire la demande.

A la dimension écologique s'ajoute une dimension plus spirituelle : une forêt est un cadre paisible qui invite les proches du défunt au recueillement.

Les cendres contribuent à nourrir un arbre, et pour les personnes qui font ce choix, c'est aussi une façon de prolonger la vie. Un beau symbole du retour à la nature !

Plan de relance pour la forêt communale

La commune s'engage, avec l'Office National des Forêts (ONF), dans un plan de relance de nos forêts. Ces dernières années, elles ont subi de lourdes pertes, notamment à cause du scolyte. Ce plan national permettra de repeupler des parcelles forestières communales **jusqu'à 100%**, ce qui n'était

plus le cas depuis des décennies.

Des essences telles que des poiriers, des érables champêtres et d'autres arbres résistants au changement climatique seront plantés dès la fin de cette année.

Les abeilles ; cause nationale

Dans le cadre de la Journée Mondiale des abeilles et des pollinisateurs, qui a lieu le 20 mai, la Ville, en partenariat avec l'association Apicool, a proposé plusieurs activités à la population.

Le 18 mai, le film «Être avec les Abeilles» a été diffusé gratuitement à la MJC d'Audun-le-Tiche.

En parallèle, durant la semaine du

17 au 21 mai, une exposition succincte de livres dédiés aux abeilles et pollinisateurs a été concoctée par la bibliothèque municipale.

Le cycle s'est achevé par une promenade dans la nature intitulée «La Forêt, l'Arbre, l'Abeille» au plus près de la biodiversité, le dimanche 22 mai.

Enfin, une action «**bombe à graines**» a eu lieu en mai dernier afin de faire fleurir de nombreuses plantes mellifères adorées des abeilles.



Des bénévoles nettoient notre ville

Deux nettoyages citoyens ont déjà été organisés lors du premier semestre 2022.

Le premier concernait les rives de l'Alzette, nettoyées par les bénévoles.

Environ 100 kg de déchets ont été enlevés, parmi eux des canettes, des pneus et même des produits toxiques.



Samedi 16 avril, une vingtaine de bénévoles, enfants et adultes, ont pris **pour cible les mégots**. Ils en ont ramassé énormément en à peine deux heures

dans la rue principale. Ce fléau est une vraie pollution pour la propreté de la ville mais également pour les eaux, car un seul mégot pollue, à lui seul, jusqu'à 500L d'eau. La ville espère que les mentalités évolueront et que les fumeurs jetteront leurs mégots dans les cendriers que comptent la commune ou les mettront dans des cendriers de poche.



Audun-le-Tiche s'engage pour recycler les mégots !

La commune, via sa commission Environnement, vient de signer un contrat avec la société SHiMe.

Bientôt des **cendriers spéciaux vont être installés en ville**.

Ils permettront de recueillir les mégots afin de les valoriser en les recyclant en mobiliers urbains, par exemple des bancs ou des poubelles !

Audun-le-Tiche est la **4^{ème} ville en Moselle** à choisir cette solution pour se débarrasser des mégots d'une façon vertueuse.

La ville a également adhéré à un organisme éco-responsable. Ainsi, **des cendriers de poche ont été mis à disposition** en mairie.



Réaménagement naturel des cours de l'école La Dell

STOP au béton, bonjour la nature !

Les commissions Environnement, Scolaire et Travaux, sous l'impulsion de M. Gautier BERERA, Adjoint en charge de l'Environnement, ont participé activement à l'élaboration d'une étude d'aménagement des cours de l'école La Dell.

Le projet « Cours d'école Bulle Nature » consiste à **renaturer** l'espace de détente de notre jeunesse avec la mise en place d'un îlot de biodiversité, de jardins pédagogiques, mais également de surfaces drainantes pour les eaux de pluie.

La ville a d'ores et déjà reçu une **subvention de l'agence de l'eau d'un montant de 126 825 €**.

Nous gageons que cette action essaime dans les autres écoles de notre commune.

Cour de récréation des primaires

Le terrain de jeux

Le terrain de jeux est associé à une « piste de course » qui lie les entrées dans la cour et délimite l'espace des activités ludiques. Il s'agit de privilégier la mise en œuvre d'un revêtement drainant sur l'ensemble de la cour (voir annexes) mais en gardant le pied de façade imperméable (présence des cours anglaises de la maternelle). Les espaces d'activités pourront bénéficier du même type de revêtement d'une autre couleur ou être peints.

Les présèges pédagogiques et ludiques

Le pied de façade est aménagé avec des bacs de plantation hors sols qui accueilleront les jardins pédagogiques des classes mais aussi des plantes grimpeuses (voir annexes) qui pourront être guidées afin d'ombrager les vitrages (houblon, jasmin, capucines, etc.). Des assises sont aménagées entre chaque bacs.

Jardin « Nature »

Cet espace en creux est conçu comme le plus « sauvage » de la cour. Son accès est double : il permet de collecter les eaux pluviales dans une zone tampon d'infiltration sous la forme d'un jardin de pluie (voir annexes) avant leur rejet dans le réseau.

Entretenu en « gestion différenciée », il doit également permettre aux usagers d'observer le développement spontané de la faune et de la flore (arbre à insecte, plantation d'un fruitier, etc.). Seul l'accès à certaines parties sont aménagés au travers d'une plateforme d'observation.

L'école au pied de l'arbre

Les abords de l'arbre sont enherbés, du mobilier y est installé afin de permettre la tenue de cours en extérieur et d'offrir une ambiance plus calme à l'écart du reste de la cour. Des panneaux permettant de dessiner pourront être fixés sur les murs de clôture.



Exemple de projet



Monsieur Damien WOJAS : Coup de coeur du jury



Ingrid JOLIAT

La culture relancée

Ça y est ! Après deux années blanches, nous pouvons enfin **RE-VIVRE ensemble !**

Les festivités, qu'elles soient culturelles, sportives, patrimoniales ou sociales, reprennent vie et cela fait un bien fou de se retrouver pour passer de bons moments de convivialité.

Dans cette période si tendue où certains ont perdu l'envie ou le goût de

se retrouver, la vie associative est plus que jamais essentielle pour permettre de maintenir un lien social. Bien entendu, nous n'en oublions pas les précautions à prendre pour préserver la santé de chacun, mais il est primordial de partager à nouveau.

Alors, continuons et rendez-vous pour les prochaines festivités de l'année !

Enfin, un grand merci à tous ceux sans qui le vivre-ensemble ne serait tout simplement pas possible, à savoir les responsables associatifs et tous les encadrants bénévoles ou non qui contribuent à ce que chacun puisse trouver sa place dans la vie associative audunoise.

Relance du concours des illuminations de Noël : de nombreux participants !

La Commission culturelle a souhaité renouer avec le concours des Illuminations de Noël qui a remporté un joli succès.

Réservé aux particuliers, 19 familles ont répondu présentes. Les 7 lauréats ont ensuite été conviés à la remise officielle des prix, en Mairie, le 26 février dernier, en présence de Madame la Maire et de Madame JOLIAT, Adjointe à la Culture.

Toutes nos félicitations aux heureux lauréats :

Catégorie « façade » :

1^{er} prix : Jean-Louis DENIS,

2^{ème} prix : Alfred SCHAELEDERLÉ,

3^{ème} prix ex-æquo : Thierry KUTARASINSKI et Fatima AMADO FIGUEIREDO

Catégorie « jardin » :

1^{er} prix : Liliane DI LUIGI

2^{ème} prix : Carlos DELGADO

M. Damien WOJAS a remporté le **Coup de Cœur du Jury**

La Commission culturelle vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2022.



Madame Liliane DI LUIGI reçoit le premier prix



Journée Internationale des Droits des femmes

Le vendredi 11 mars, la Commission culturelle a proposé, en partenariat avec la Bibliothèque municipale (qui présentait une exposition sur la thématique), la MJC et Amnesty International, le spectacle de la compagnie thionvilloise Théâtre à Dire, "Conseils pour

une jeune épouse" de l'auteure française Marion AUBERT.

Dans une mise en scène enlevée de Claudia CAVIER-PRIMUS et Mohamed MOUAFFIK, les deux comédiennes et la chanteuse ont offert une prestation rythmée et

cyniquement drôle en distillant la méthodologie de la parfaite épouse.

Le public était ravi de se retrouver et de profiter d'un moment d'échanges et de convivialité avec les artistes pour clôturer cette soirée.

Grand jeu de Pâques : à la recherche des Lapodins



Forte du succès de la chasse aux œufs organisée en 2021, la Commission culturelle a proposé un grand jeu de Pâques du 15 au 18 avril.

Ce jeu de piste a été conçu pour toute la famille au travers de **deux parcours** dans les rues de la

ville, dans le but de colorier les Lapodins avec les bonnes couleurs. L'un, concentré Place Marchesin était à destination **des plus petits**, l'autre plus largement réparti dans la commune visait **les plus grands** avec des

devinettes. Une fois le lapin colorié, les découvreurs de Lapodin ont été invités à venir chercher une surprise.

Chacun s'est vu décerner un diplôme. Les petits participants étaient ravis de l'opération.

AGENDA

>> "Concours Fleuris ta ville" 2022

2 catégories : jardin (visible de la voie publique) et façade (terrasses, balcons, fenêtres)

7 prix à remporter !

Bulletin d'inscription disponible en Mairie, à la Bibliothèque municipale, à la MJC, en téléchargement sur le site de la ville ou auprès du service culturel.

Inscriptions possibles **jusqu'au 15 juillet inclus**.

Renseignements: culture@audun-le-tiche.fr // 03.82.59.15.00



1^{er} Festival «Audun s'Anime»

Du 1^{er} au 8 mai s'est déroulée la première édition du festival du court-métrage d'animation intitulé « Audun s'anime », organisé par la Municipalité en partenariat avec la MJC.

Ce festival avait pour objet la diffusion de courts-métrages d'animation issus des plus prestigieuses écoles françaises. Il invitait les cinéphiles curieux à parcourir et découvrir l'incroyable créativité et diversité de la production étudiante contemporaine dans une ambiance festive et au travers d'une programmation riche. Afin de captiver, d'intéresser, fasciner le plus grand nombre possible de personnes, la Municipalité avait décidé de rendre toutes les projections **gratuites**.

Comité de sélection : place aux habitants

Pour établir les différentes sélections du festival, un groupe composé d'habitants et d'acteurs associatifs s'était réuni pour visionner pas moins de **50 films**.

Deux compétitions se sont ainsi formées : la sélection officielle et la sélection jeunesse.

Associer tous les spectateurs, petits et grands

Lors du festival, deux jurys ont noté les films : un jury composé de professionnels de la culture et du cinéma, et un jury composé de jeunes issus de la MJC et du Conseil Municipal des Jeunes.

Pour l'attribution d'un prix du public jeune, toutes les classes de toutes les écoles d'Audun-le-Tiche, du CE2 à la 6^{ème} ont voté selon quatre critères (scénario, son, image, ressenti) pour leur film favori passant de la posture de spectateur à la posture de critique, développant ainsi leur esprit d'analyse.

Vendredi 6 mai, une projection publique de la sélection officielle invitait les spectateurs à se prêter au même exercice que les enfants en attribuant le **prix du public**.



Le public a voté parmi les 11 films présentés de la sélection officielle

Des soirées thématiques :

Chaque soir, une soirée de projection thématique était proposée pour faire découvrir la diversité et la richesse du monde de l'animation.

Mardi 3 mai : animation et effets spéciaux

Mercredi 4 mai : animation de propagande durant la Seconde Guerre Mondiale

Jeudi 5 mai : courts en famille

Jeudi 5 mai : animation engagée

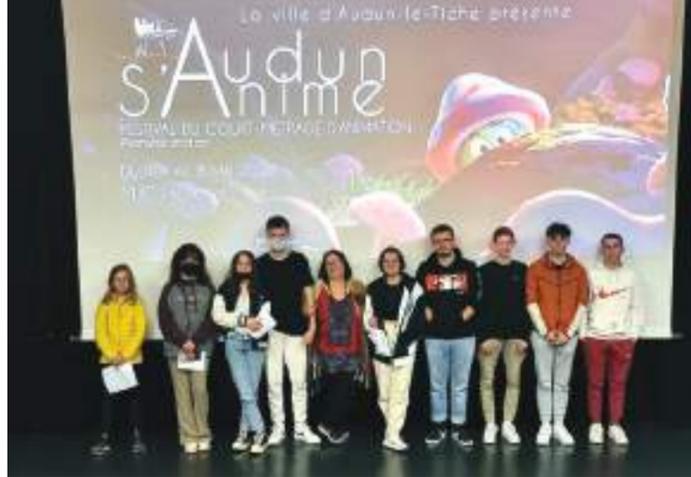
Vendredi 6 mai : horreur et humour noir

Dimanche 8 mai : projection jeune public





Claire TRIERWEILER (MJC), Patrick BASSO (Président du festival de court-métrage d'Hagondange), Ingrid JOLIAT (Adjointe) et Marie BLAZYK (Lux Film Festival), membres du jury



Le jury jeune

Une exposition sur le cinéma d'animation

Lors de ce festival, les spectateurs ont pu à la fois se documenter mais également manipuler des objets issus du pré-cinéma afin de découvrir le fonctionnement de l'image animée et du mouvement par l'utilisation d'objets tels que les flip-books, praxinoscopes ou thaumatropes.

Le festival en chiffres :

- 1** Comme le numéro de l'édition qui vient de s'écouler et qui est symbolique puisque c'est, nous l'espérons, le démarrage d'une belle série à venir.
- 2** Comme le nombre de jury à savoir le jury composé d'acteurs et de professionnels, et le jury jeune composé d'adolescents de la MJC et du Conseil Municipal des Jeunes.
- 6** Comme le nombre de soirées thématiques que nous avons organisées chaque soir et certains après-midis.
- 7** Comme le nombre de prix attribués lors de ce festival.
- 8** Comme le nombre d'écoles ayant participé au festival, à savoir toutes les écoles d'Audun-le-Tiche de la maternelle au collège. Nous les en remercions vivement.
- 18** Comme le nombre d'écoles françaises d'animation ayant participé à ce festival.
- 73** Comme le nombre de courts-métrages qui ont été projetés durant ce festival.
- 277** Comme le nombre de films envoyés pour ce festival.
- 770** Comme le nombre de participants au festival.



CULTURE



Pinocchio



Green

Les films primés

Prix du public et mention spéciale du jury jeune : Raconte-moi une Histoire (film sur le harcèlement scolaire)

Prix du public jeune : Kayak (comédie sur les aventures d'un bébé en kayak)

Prix du jury jeune : Hors-piste (comédie dans l'esprit des années 80)

Prix Birkenfeld et mention spéciale du jury : Green (film ultra réaliste dénonçant la déforestation)

Prix du jury : Pinocchio (revisite du conte de Collodi)

La bibliothèque se diversifie et propose des ateliers jeux



Samedi 19 février, la Bibliothèque Anne Blanchot Philippi, en partenariat avec la MJC, a inauguré une **nouvelle animation** basée sur les jeux de société. Cette initiative a été saluée par de nombreux lecteurs.

Tous les participants ont passé un moment agréable, sous le signe de la détente et de l'amusement.

D'autres dates seront programmées.

Nous remercions nos lecteurs pour l'accueil fait à toutes nos animations.

L'heure du conte

Un samedi par mois, de 10h à 11h, les enfants sont accueillis par une conteuse. Petit moment privilégié entre Maëlle, **conteuse bénévole** au sein de la bibliothèque et ses petits auditeurs.

Une pêche aux livres permet à chaque enfant de choisir l'histoire à raconter ! Un moment toujours apprécié des enfants et des parents.



Pâques à la bibliothèque

Parents et enfants ont joué au détective en suivant des indices qui leur permettaient d'habiller Monsieur ou Madame Lapin.

Tous ont apprécié et sont repartis avec une gourmandise.

Merci à notre bénévole Nadine.



Portage de livres à domicile

La Bibliothèque Anne Blanchot-Philippi, soucieuse de répondre aux attentes de ses usagers, propose un service de portage à domicile dans le cadre de ses missions.

Cette action s'adresse aux **personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la bibliothèque, temporairement ou définitivement.**

À chaque visite de nos bibliothécaires, une fois par mois, les livres lus sont repris, et de nouveaux sont déposés ; le prêt des documents peut être prolongé.

Pour plus de renseignements : 03 82 91 28 12.

bibliotheque-municipale@audun-le-tiche.fr
www.bibliotheque-audun-le-tiche.fr

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne sur le site : www.bibliotheque-audun-le-tiche.fr et réserver ce qui est disponible avant de nous appeler.

Vous pouvez également demander un sac surprise !

CULTURE

Le dernier semestre à la MJC en photos

La MJC propose des activités variées qui s'inscrivent dans sa démarche **d'éducation populaire**. Il reste important que nous soyons accessibles au plus grand nombre. Pour cela nous avons activé deux leviers : une offre d'activités et d'actions la plus large possible et des tarifs les plus justes possibles.

Nous pouvons agir car nous sommes soutenus par divers partenaires. Il convient de souligner ici l'effort important de la Ville dans la réalisation de notre projet.



Janvier : atelier Démos



Construction pour le verger d'un épouvantail Gribouill'Arts



Février : Festival du Film fantastique



Séjour ski ados (vacances de février) - Gérardmer - La Mauseleine



Les jeunes de la MJC le vendredi soir



Séjour ski 6-11 ans à Saint-Régis du Coin (Maison de l'enfance)



Résidence du Théâtre National de Strasbourg (Esch2022) avec les ados de la MJC



Mars : sortie à Disneyland (sortie Familles nouveau dispositif ouvert à tous)



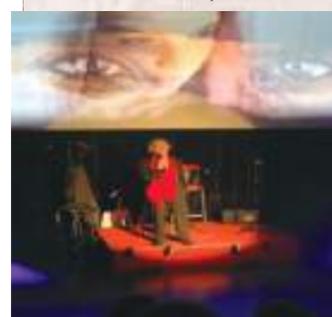
Atelier SLAM avec Anaïs Riffi (compositrice) - Printemps des Poètes



Printemps des Poètes : concert de Tableau Noir - Les Fleurs du Mal de Baudelaire



Nomadic Iland (Esch2022) - Danse et photographie



Avril : Spectacle de Norbert Rutili



Printemps du Dessin animé



Vacances de Printemps : Les 3-6 ans à Villers-en-Argonne et les 6-11 ans à Bécourt



Après un atelier construction, participation du Projet Jeunes au BAL POP de la MJC de Villerupt (Esch2022)

Et bien d'autres activités encore...
La MJC continue de proposer également des films au jeune public lors des Ciné Audun.



ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE

ESCH2022

Esch2022 : Capitale européenne de la Culture

Depuis février 2022, date de son inauguration, Esch-sur-Alzette, avec les 10 communes Pro-Sud, ainsi que les 8 communes françaises de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA), est Capitale européenne de la culture. Ce label est décerné chaque année à une autre ville ou un autre territoire de l'Union européenne.

Sous le leitmotiv «Remix Culture» et ses quatre sous-rubriques «Remix Art», «Remix Europe», «Remix Nature» et «Remix Yourself», Esch2022 vise à créer des synergies, assurer un développement durable et, surtout, engager le public à participer activement.

La commune d'Audun-le-Tiche accueille sur son territoire pas

moins de 18 projets **soit environ 50% des actions sur le territoire français**.

C'est ainsi une véritable porte ouverte sur la culture qui est proposée aux Audunoises et Audunois avec des projets d'envergure comme TOTEM (voir page suivante) ou d'autres plus minimalistes tel que le Banquet des Utopistes.

Passage de flambeau entre le Luxembourg et la France



© Emille HENGEN

Cérémonie de passage de flambeau entre Audun-le-Tiche et Dudelange à Bettembourg

De Pétange à Audun-le-Tiche

Esch2022 a attribué des mois aux différentes communes afin de les mettre en avant tour à tour.

Pour marquer le départ et la fin du mois des communes un passage de flambeau est organisé. C'est un événement durant lequel les communes qui terminent leur mois passent leur flambeau aux communes qui vont démarrer leur mois.

Le passage de flambeau est symbolisé par un objet offert d'une commune sortante à une commune entrante.

Ainsi, jeudi 19 avril, Pierre MELLINA, bourgmestre de Pétange a remis un sceptre à Madame la Maire.

La cérémonie s'est déroulée en présence du couple princier de la cavalcade de Pétange qui a tenu à remettre une de leurs médailles à Madame la Maire afin de lui porter chance.

D'Audun-le-Tiche à Dudelange

A son tour, lors de la cérémonie du 19 mai, Madame la Maire a remis au bourgmestre de Dudelange, Dan BIANCALANA trois objets en lien avec notre ville, à savoir une assiette commémorative de la

faïencerie Boch, le livre d'Audun-le-Tiche et pour la convivialité, un coffret de bières audunoises « la Blondie pas nette ». Ce coffret a d'ailleurs également été offert au Bourgmestre qui accueillait cette cérémonie, à savoir Laurent ZEIMET, Bourgmestre de Bettembourg.

Ainsi, ces cérémonies hautement symboliques tendent également à marquer **la coopération** entre chaque municipalité française et luxembourgeoise et **resserrer les liens** au sein du territoire transfrontalier.

MJC



En chiffres

2000 spectateurs

65 choristes

20 comédiens /
musiciens / chanteurs

4 hyper-structures

ESCH2022

TOTEM ou un sens commun !

TOTEM ou un sens commun est un projet de la Compagnie Deracinemoa, programmé dans le cadre de la troisième Nuit de la Culture : IMPULSION ! et de Esch2022 Capitale Européenne de la Culture.

Laurent-Guillaume DEHLINGER, directeur artistique du projet TOTEM a créé un opéra électro-rock immersif basé sur une fiction : la dernière fête d'une ville avant le départ de tous ses habitants vers un nouvel ailleurs. Au rythme des chants et des percussions, ils sont tous là, prêts à prendre la route et à se souvenir ensemble une dernière fois dans une explosion d'énergie spectaculaire mêlant chant, danse, chorégraphie et pyrotechnie !

Le carreau de la Mine Saint-Michel a été privilégié par la compagnie, la CCPHVA et les responsables des projets

Esch2022 et de nombreuses autorisations préfectorales ont dû être sollicitées pour que le projet puisse voir le jour.

Le 13 mai vous étiez nombreux sur ce site et nous vous en remercions grandement !

Dès 18h30, les associations audunoises AMTR (Association des Mines Terres Rouges), JSA Football, Les Amis du Sport et l'association de commerçants l'ARR de Vivre vous accueillait à la buvette et pour la restauration. Au programme : porchetta, panzerotti, merguez, hamburger...

La Ville avait mis en place des navettes grâce à ses minibus. Ces dernières ont particulièrement bien fonctionné.

Trois arrêts à proximité des parkings de la gare, du Lidl et du Carrefour Market ont permis au public de se déplacer

gratuitement vers le carreau de la Mine.

A 20 heures, la chorale de Moyeuve-Grande «Les Voix-ci, les Voix-là», qui a répondu à l'appel à bénévolat lancé par la troupe, s'est produite sous le chapiteau et a interprété une dizaine de chants issus de leur dernier spectacle «Spectaculaire».

L'ambiance était lancée et le public bel et bien présent après tant de mois d'absence et de restrictions !

A la tombée de la nuit, le grand spectacle commençait, laissant place à l'imagination débordante de son créateur.

Avec des jeux de lumière et des feux d'artifice, une histoire et des costumes farfelus, TOTEM aura su enchanter petits et grands !

Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour cette manifestation grandiose !
Merci aux associations audunoises pour avoir géré de main de maître la part qui leur incombait !

Merci à la Chorale «Les voix-ci, les Voix-là» d'avoir participé à l'évènement et d'être devenue, le temps d'une soirée, des figurants du spectacle !

Merci aux jeunes du collège Emile Zola, qui se sont portés volontaires pour participer à la chorale du spectacle.

Sur les aspects de sécurité, merci à la gendarmerie d'Audun-le-Tiche, à nos agents de la Police municipale, aux sapeurs-pompiers d'Audun-le-Tiche, à la Croix de Malte (sécurité civile) et aux agents de sécurité pour que cette fête puisse se dérouler en toute sérénité.

Merci à la Cie Déracinemoa d'avoir associé la population et ses associations à cet évènement.

D'autres manifestations organisées dans le cadre d'Esch2022 vont encore voir le jour lors du second semestre, Audun-le-Tiche accueillant pas moins de 18 évènements sous le label Esch2022 !

Restez connectés !

Nous vous annoncerons bientôt via nos réseaux de communication les prochaines manifestations !





Le premier Conseil Municipal des Jeunes

La mise en place à Audun-le-Tiche d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a pour but d'initier les enfants à la vie politique locale considérant leurs idées, leurs besoins et soutenir leurs projets pour améliorer leur quotidien dans leur ville, leur quartier. Il s'agit d'offrir aux jeunes la possibilité de prendre toute leur place dans la commune et de se responsabiliser.

Les objectifs du Conseil Municipal des Jeunes

- Aider les jeunes à devenir des citoyens actifs dans leur commune en les familiarisant avec le fonctionnement démocratique local ;
- Permettre aux jeunes de pratiquer le civisme et la citoyenneté et d'intégrer les valeurs républicaines ;
- Permettre aux jeunes de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes ;
- Permettre le dialogue entre les jeunes et les adultes et encourager le rapprochement entre les générations ;
- Développer l'expression de la jeunesse et créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble des jeunes « citoyens » d'Audun-le-Tiche ;
- Permettre à la municipalité de mettre en œuvre des projets cohérents et concertés en direction de la jeunesse.

En janvier, suite à l'intervention dans toutes les

écoles de Julien GASSMANN (responsable de l'action citoyenne, socioculturelle et sportive et de la communication) pour expliquer le rôle et les missions du CMJ, les candidatures ont été lancées. Les élections se sont déroulées au sein des classes de CM1, CM2 des écoles et 6^{ème} et 5^{ème} du collège audunois. A l'issue de ces élections, 12 représentants ont ainsi été nommés, 6 garçons et 6 filles.

Mercredi 6 avril 2022 était une date particulière, car elle entérinait la création du premier Conseil Municipal des Jeunes à Audun-le-Tiche.

Après un mot d'accueil de Madame la Maire et une présentation de tous les membres, un petit fascicule a été distribué à tous les jeunes conseillers accompagné d'une explication par la Première Magistrate du rôle et des fonctions du Maire et du Conseil Municipal. Suite à cela, Gilles BLASI-TOCCACCELI, adjoint en charge de la démocratie participative et Valérie REBIZZI-FATTORELLI, conseillère déléguée à la démocratie participative ont évoqué les raisons de la création du Conseil municipal des Jeunes et la nécessité pour l'équipe en place d'être à l'écoute de la jeunesse et de permettre des moyens d'expression et d'actions mais également de les accompagner dans cette formation à la citoyenneté.

Après avoir évoqué les modalités d'organisation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, des élections pour choisir le ou la Maire du CMJ se sont déroulées.

Trois candidats ont pris la parole pour convaincre les conseillers présents. Au final, c'est **Margot CROWLEY qui est élue Maire du Conseil Municipal des Jeunes**. C'est le début d'une nouvelle aventure citoyenne pour ces 12 jeunes conseillers qui sont par ailleurs pleinement associés aux manifestations organisées par la Ville.



Les comités de quartier relancés

Outils privilégiés d'**expression des habitants et de développement de la démocratie locale dans notre ville**, les comités de quartier favorisent l'exercice d'une citoyenneté active, permettent de construire un **meilleur vivre ensemble et d'améliorer le cadre de vie des Audunois**. C'était une volonté forte et affichée de la nouvelle Municipalité.

Suite à un appel à candidature lancé en janvier, une trentaine de candidats se sont portés volontaires pour intégrer ces comités de quartier.

La toute première réunion plénière s'est déroulée le 29 mars au sein de la MJC en présence de Madame la Maire, de Gilles BLASI TOCCACCELI, premier adjoint et de Valérie REBIZZI-FATTORELLI conseillère déléguée à la démocratie participative.

Cette réunion d'échanges a ainsi posé les bases du fonctionnement de ces comités de quartier.

Le découpage des quartiers

A l'issue de l'appel à candidature, plusieurs quartiers ont été

constitués.

Au nombre de six, ils sont pour certains d'entre eux regroupés pour des questions d'organisation pratique. Ils gardent cependant leur identité propre.

Ainsi, 4 groupes forment les quartiers d'Audun-le-Tiche :

- **Centre/Mandelot ;**
- **Marie Curie ;**
- **Francois ;**
- **La Dell / Laboratoire Micheville.**



Une réunion de quartier à Francois

Le rôle des comités de quartier

Les membres des comités de quartier se réunissent pour élaborer ensemble des **projets d'évolution** de leur quartier aux vues des problématiques qu'ils ciblent. Le but étant ici d'être force de proposition mais aussi d'action. Il est important de noter que les comités de quartier ont vocation à réfléchir et mettre en œuvre des projets **collectifs** qui dépassent les questionnements individuels. Les comités de quartier ne sauraient être une chambre d'enregistrement des doléances particulières.

Pour vos doléances : rubrique Contact de notre site internet www.audun-le-tiche.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale au service de la population



Le CCAS d'Audun-Le-Tiche est une structure d'accueil, d'information et d'orientation, ainsi qu'un relais entre les divers organismes sociaux. Il peut vous assister dans la constitution de demandes d'aides et également vous apporter un secours exceptionnel en cas de difficultés financières (bons alimentaires, dettes garderies, dettes de factures d'énergie).

Toutes vos démarches demeurent confidentielles.

Le service d'aide sociale est géré par Bernadette PAGNI
Le service accueille le public du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 SUR RENDEZ-VOUS et est joignable au **03 82 59 15 00** ou par mail à **ccas@audun-le-tiche.fr**.

En cas d'urgence sociale (difficultés financières, problèmes familiaux, problèmes conjugaux...) vous devez avant tout autre chose contacter une **assistante sociale** du département en appelant le : **03 87 35 01 60**.
Le CCAS pourra vous apporter une aide complémentaire, au regard du dossier établi par l'assistante sociale.

Les actions menées au long de l'année par le CCAS :

- Distribution de bons alimentaires à l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël ;
- Distribution de bons de soutien scolaire au moment de la rentrée des classes ;
- Distribution de bons de vacances ;
- Participation à hauteur de 30% au règlement de l'accueil périscolaire et accueil de loisirs.

TOUTES CES AIDES SONT SOUMISES AUX REGLES DU QUOTIENT FAMILIAL

Afin d'établir votre quotient familial, nous vous prions de vous munir de votre dernier avis d'imposition, d'un justificatif de la CAF ainsi que d'un justificatif de revenu. Suivant l'action menée, nous pourrons instruire votre dossier, vérifier votre éligibilité et vous indiquer vos droits.

Les fêtes de Pâques chez nos anciens



A l'occasion des festivités de Pâques, le Centre Communal d'Action Sociale a offert, le 22 avril dernier, aux résidents du foyer des anciens (AMLI) un joli moment de convivialité.

Ils ont pu profiter d'une agréable animation musicale agrémentée d'un bon goûter.

Une figurine de Pâques en chocolat a été offerte à tous les résidents à l'issue de l'après-midi.

Le samedi 23 avril, ce sont cette fois les résidents de l'EHPAD Angel Filippetti qui étaient à l'honneur. Ils ont été conviés dans leur salle de repas pour passer l'après-midi en chanson en compagnie des membres du Conseil d'administration du CCAS.

L'occasion de déguster de bons gâteaux préparés par la boulangerie-pâtisserie Ô'Pétrin d'Audun-le-Tiche.



La nouvelle doyenne de l'EPHAD

Les fêtes de Pâques étaient l'occasion pour le CCAS de mettre à l'honneur Madame Raymonde Franchini qui fêtait ses 99 ans !

Un anniversaire entouré des siens et des représentants de la Ville. Un magnifique bouquet lui a été offert.

Elle a profité de sa journée et de son goûter à la table d'honneur pour son plus grand plaisir.

Le retour du Goûter de la Fête des Mères

Après deux années d'absence pour cause de Covid, le goûter de la fête des mères, organisé par le CCAS, revient salle Jean Moulin.

Samedi 21 mai, 140 mamans se sont donné rendez-vous salle Mariani.

Au programme : musique, gâteaux, bonne ambiance, dégustation de produits locaux et cadeaux !

Pour l'occasion, c'est L'Atelier de Joanne, Drive Objectif Zéro-Déchet qui a été choisi par Sarah BOUMEDINE, adjointe en charge des Affaires sociales, pour préparer des pochons surprises pour chaque maman inscrite.

Le service Environnement, représenté par son adjoint Gautier BERERA, était partenaire de la manifestation et a offert à toutes un savon au lait d'ânesse.

Un atelier pour les enfants a également été mis en place permettant aux mamans de profiter sereinement de l'évènement.



De petites mains innocentes ont ensuite été conviées pour le tirage au sort de la tombola.

Les mamans étaient ravies de se retrouver et les sourires au rendez-vous.

Merci à tous les bénévoles qui ont oeuvré durant cet après-midi festif, ainsi qu'aux commerçants qui ont offert un présent pour la tombola !



Joanne LACHARME a expliqué aux mamans le contenu des pochons

De nouvelles actions : la création d'une épicerie sociale et solidaire

Dans le cadre de la lutte contre le **gaspillage alimentaire** et pour

favoriser l'accès à une **meilleure alimentation**, un partenariat a été mis en place entre l'association Phénix, le carrefour Market et le CCAS.

Cette convention permet au CCAS de distribuer **3 fois par semaine**

des produits frais en date courte. L'intégration à l'épicerie sociale est soumise aux mêmes plafonds d'accès que pour les bons de Noël et de Pâques.

Pour tout renseignement complémentaire, **veuillez prendre contact auprès du CCAS.**

Portage de repas

Un service de portage de repas est proposé aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées sans condition d'âge.

Il convient de prendre contact avec le CCAS quelques jours avant la mise en place du service, un dossier sera instruit.

Madame Joëlle BOURGEOIS, qui se chargeait de vous apporter votre repas, a fait valoir ses droits à la retraite courant juin. **Elle sera bien évidemment remplacée.** Nous la remercions chaleureusement pour le travail accompli toutes ces années avec assiduité et professionnalisme et pour sa bienveillance auprès des personnes dont elle s'occupait. Nous lui souhaitons une agréable retraite !

Tarif d'un repas en 2022 : 8,30 euros



Nouvelle permanence MDPH

A compter de mois de juin, une nouvelle permanence est proposée aux parents d'Audun-le-Tiche qui rencontrent des difficultés et qui souhaitent s'entretenir avec des personnes habilitées à les aiguiller dans leurs démarches en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Plus d'informations auprès du CCAS ou de Madame BOUMEDINE, adjointe en charge des affaires sociales.



INSCRIPTION NOCES D'OR et NOCES DE DIAMANT

Comme tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale organise une cérémonie pour les couples audunois fêtant leurs noces de Platine (70 ans de mariage), de Diamant (60 ans de mariage) et d'Or (50 ans de mariage). Nous invitons donc tous les couples qui se sont mariés en 1952, 1962 ou 1972 à prendre contact avec le CCAS de la ville dès que possible.

Téléphone : 03 82 59 15 00 - Mail : ccas@audun-le-tiche.fr



SOLIDARITÉ UKRAINE

Le 24 février 2022, Vladimir Poutine lançait une « opération militaire spéciale » en Ukraine au mépris du droit international.

Cette agression a été **condamnée par tous les pays** du monde à l'exception du Venezuela, de la Syrie, de la Corée du Nord et de l'Erythrée.

Soutien total aux Ukrainiens

La commune d'Audun-le-Tiche et les associations audunoises, à l'instar de la SAHLA ont immédiatement apporté leur soutien au peuple ukrainien.



En photo : le chœur du temple

Accueil à Audun

En trois mois de conflit, ce sont près de 15 millions d'Ukrainiens qui ont dû quitter leur foyer, dont 5 millions qui ont choisi le chemin de l'exil en dehors de leur pays.

La France accueille actuellement 85 000 réfugiés.

À Audun-le-Tiche, plusieurs familles ont trouvé refuge chez des proches. Six enfants ukrainiens sont scolarisés et une collégienne vient d'être inscrite.

Pour faciliter l'intégration de nos réfugiés ukrainiens, des cours de français sont dispensés à l'initiative de la MJC.

Nous remercions nos animateurs pour avoir mis en place cette initiative.



Aide à l'Ukraine

Sous l'impulsion des adjoints Frédéric POKRANDT et Sarah BOUMEDINE, la Commune a organisé une **collecte** pour l'Ukraine à la salle Jean Moulin d'Audun-le-Tiche les 5 et 6 mars 2022.

En concertation avec les associations franco-ukrainiennes du secteur, très actives depuis l'invasion russe, l'accent a été mis sur les

produits d'hygiène, le médical et l'alimentation pour les nourrissons.

L'enlèvement a été assuré dès lundi 7 mars par la Protection civile qui a dû remplir trois grandes camionnettes pour acheminer la collecte à Metz en vue de leur regroupement national sur Strasbourg.



Nous remercions les bénévoles du CCAS, les agents municipaux et la Protection civile pour leur aide logistique, ainsi que la Bibliothèque municipale de Villerupt, Culture Pain, Carrefour Market, la Balistique et la JSA Gymnastique pour tous les cartons indispensables au conditionnement des dons.



Les **animaux de compagnie** n'ont pas été oubliés : l'association CDLIA a tenu à assurer une collecte toujours à la salle Jean Moulin les 12 et 13 mars pour aider les **animaux** ukrainiens à partir avec leurs maîtres. Croquettes, pâtés, harnais, caisses de transport et litière constituaient l'essentiel de la collecte.

Il convient de saluer l'incroyable élan de solidarité des Audunois pour leur générosité et leur accueil chaleureux envers les Ukrainiens.

Nous rappelons que l'accueil des Ukrainiens chez vous est possible sous condition du respect de la dignité due à la personne et d'un hébergement d'au minimum trois mois. En outre, il vous incombe d'accompagner les réfugiés dans leurs démarches administratives, en premier lieu auprès des services préfectoraux et municipaux.

Vous trouverez l'ensemble des informations utiles sur le site internet de notre commune :
<https://www.audun-le-tiche.fr/Solidarite-sante/Solidarite-Ukraine.html>



Pour les personnes qui rencontrent des difficultés de communication, prière de contacter Madame Nataliya CAPAR (06 09 10 39 38 ou par mail à : n.capar@orange.fr)

Si vous souhaitez venir en aide directement à l'Ukraine, le plus simple est de prendre vos renseignements sur la page Facebook de l'Ambassade ukrainienne à Paris

<https://www.facebook.com/ambassadeukraineenfrance>
ou de consulter le site internet du Comité de coordination d'aide à l'Ukraine : <https://fr.aideukraine.fr/>

SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ



19 mars



Cérémonie du Souvenir et Hommages

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la **mémoire** et les **valeurs républicaines**, en soulignant le **courage** et le **sacrifice** de celles et ceux qui ont servi leur patrie. Il est important de garder vivace le souvenir d'événements vécus pour tirer les leçons du passé, car comme le disait Elie Wiesel : « *Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli* ».



24 avril

Journée de la déportation



1er mai

Fête du Travail - Stèle des sidérurgistes



8 mai



Première pose des Stolpersteine, les pavés de mémoire

La Municipalité a été sollicitée par M. Christophe WOEHRLE, Docteur en Histoire et Président de l'Association Stolpersteine en France pour initier le projet sur la commune. Le terme Stolpersteine, signifie pierres d'achoppement, littéralement "pierres sur lesquelles on trébuche". Ces pavés sont une création de l'artiste berlinois Gunter DEMNIG qui a procédé à la pose de plus de 85 000 pavés de mémoire dans toute l'Europe.

Il s'agit de pavés recouverts de laiton posés devant la dernière adresse libre connue ou le lieu de naissance de victimes du nazisme (intégrant au sens large tous ceux qui ont été persécutés et assassinés lors de la Seconde Guerre mondiale : les victimes de la Shoah, les déportés politiques et internés résistants, les tziganes, les témoins de Jéhovah, les homosexuels), rappelant l'identité de la victime, sa date de naissance, la date de son arrestation et son sort.

Patrimoine dirigée par Frédéric POKRANDT, M. WOEHRLE a mené les recherches biographiques et le projet pédagogique pour cette première pose du 27 mars 2022 qui a rendu hommage à 13 résistants, tous italiens antifascistes, dont 12 mineurs, ont été raflés dans la mine Montrouge au matin du 3 février 1944, et déportés par les nazis lors de la Seconde Guerre mondiale.

Tout au long du parcours qui a débuté rue de l'Alzette, pour se poursuivre rue Montrouge, rue Sainte-Barbe et enfin, rues Saint-Eloi et Gambetta, la pose de chaque pavé a été accompagnée de la biographie des victimes lue

par des collégiens, symboliquement parrains et marraines des pavés qui feront perdurer annuellement leur mémoire.

Des descendants des disparus ont participé avec beaucoup d'émotion à la cérémonie qui s'est terminée symboliquement devant l'ancienne mine Magery par les prises de parole des personnalités allemandes, italiennes et françaises invitées par la ville.

Les pavés ont été financés par le Consulat d'Italie, à Metz, que nous remercions chaleureusement.



Une plaquette, disponible dans le Hall de l'Hôtel de Ville ou sur notre site internet, permet d'effectuer le parcours.

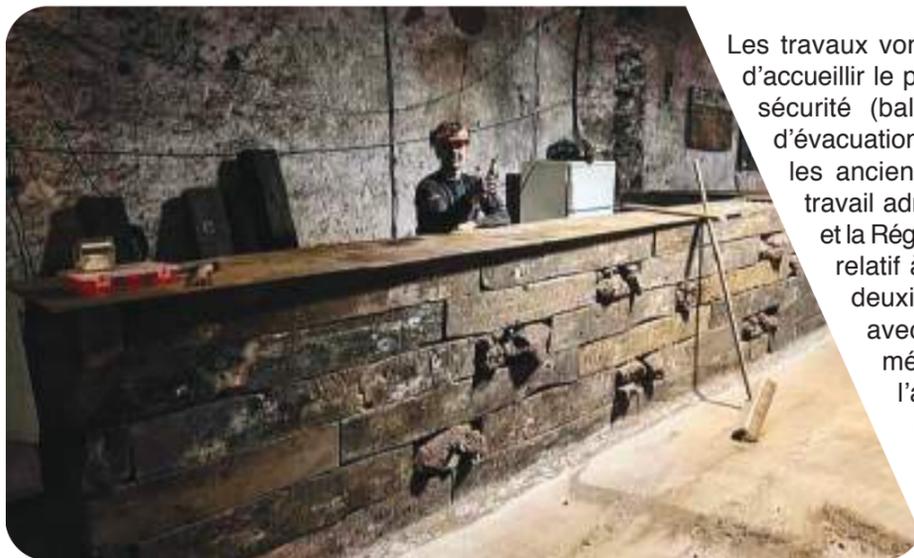
Voici les personnes honorées et leurs adresses :

- **Gino Oraziotti** au 40 rue de l'Alzette,
- **Tullio Mazzola** au 46 rue Montrouge,
- **Luigi Di Battisti** au 6 rue Mayrich,
- **Angelo et Domenico Giovagnoli** au 57 rue Ste Barbe,
- **Mariano Filippetti** au 21 rue Ste Barbe,
- **Attilio Tison** au 56 rue Ste Eloi,
- **Tommaso et Filippo Filippetti** au 52 rue St Eloi,
- **Giovanni Bonassi** au 23 rue St Eloi,
- **Vittorio Rutili** au 5 rue St Eloi,
- **Ubaldo Bellucci** au 26A rue Gambetta
- **Andréa Viventi** devant l'entrée de la mine Magéry (adresse inconnue)

Le nombre important de déportés audunois va conduire la ville à mener plusieurs poses de Stolpersteine dans les années à venir. Nous veillerons à n'oublier aucune victime du nazisme.

L'AMTR : les bénévoles s'activent au futur musée

Un nouveau musée dédié à la mémoire ouvrière et à l'immigration



Les travaux vont toujours bon train à la mine en vue d'accueillir le public dans des conditions optimales de sécurité (balisage de secours, pose de boîtiers d'évacuation lumineux, formation des bénévoles par les anciens mineurs). Par ailleurs, un très gros travail administratif a été mené avec la CCPHVA et la Région Grand-Est dans la rédaction du dossier relatif à l'ouverture de la mine au public. Une deuxième phase du chantier a été entamée avec la mise en place progressive de la médiation du musée (aménagement de l'atelier comme au temps glorieux de la mine, installation d'un train électrique, création d'une salle de projection, construction d'un bar dans la salle de restauration). Progressivement mais sûrement, le projet prend forme.

Des bénévoles au cœur du projet

Telle une fourmilière, les bénévoles emmenés par leur Président Nicolas GATTULLO, s'activent jour après jour, semaine après semaine, mois après mois, pour redonner vie à la mine.

L'argent étant le nerf de la guerre, l'association doit également se démener pour récolter les fonds nécessaires à la réalisation de son projet.

L'AMTR ne remerciera jamais assez tous ses généreux donateurs, sans qui ce projet ambitieux n'aurait pas pu être amorcé.

Les bénévoles sont également présents au jour lors des grands événements de la Ville.

L'AMTR a ainsi pris part à l'organisation du spectacle « TOTEM ou un sens commun » le 13 mai sur le carreau de la mine et à la braderie dans les rues Leclerc et Foch le 22 mai en tenant des stands de restauration aux côtés d'autres associations comme l'ARR de Vivre ou la JSA Football par exemple.

Le tout sous le regard bienveillant et avec l'appui de la sous-commission municipale dédiée au Patrimoine.



Les temps forts à la mine

Le 1^{er} avril, il y eu tout d'abord le vernissage du tableau de Jean-Luc MARES offert par l'artiste à l'association pour le futur musée. L'émotion était sur tous les visages. Cette œuvre sera prochainement visible par le public aux côtés d'autres sur le parcours de visite.

Le mois d'avril a également vu l'arrivée de matériels roulants lourds : un véhicule de chantier Caterpillar 920 le 29 et une locomotive le 30 avril.

Cette dernière a été spécialement acquise par l'association afin de transporter les visiteurs sur près d'un kilomètre de voirie entre l'atelier et le puits Saint-Michel.

Une ouverture au public progressive

Tant attendue, elle aura lieu en août avec les projets Esch2022, Capitale européenne de la culture.

Tous les week-ends de ce mois seront réservés à l'**escape game** qui se déroulera dans le quartier de l'Umbau.

Ces derniers accueilleront des **concerts atypiques** les vendredi 7 et samedi 8 octobre et de la restauration dans le noir tous les samedis du mois de novembre.

Ce n'est qu'après cette année culturelle que les rotations de visite pourront être mises en place.

Encore un peu de patience si vous n'avez pas pu prendre part aux projets Esch2022 dont les places seront limitées.



Continuez d'aider l'association

Les dossiers de demande de subvention étant toujours en instruction, l'association compte plus que jamais sur votre appui. Une nouveauté : tout don supérieur à 15€ vous confère le statut de membre de l'association et la possibilité d'agir en tant que bénévole et ambassadeur.

Pour tout contact, composez le numéro du président de l'AMTR : 06 33 83 44 80.

Le dernier semestre de la SAHLA

Classement de la nécropole mérovingienne

Le 3 janvier 2022, nous avons appris de la part de la préfecture de la région Grand-Est le classement au titre des monuments historiques de notre nécropole par un arrêté du Ministère de la Culture daté du 3 décembre 2021. Accédant ainsi à la **reconnaissance** et à la **protection nationale** : l'ensemble des tombes, le fanum et le puits votif « pour leur intérêt public d'un point de vue historique et artistique, souligné par la variété typologique des sépultures, la rare continuité d'occupation du site entre les époques gallo-romaine et mérovingienne faisant cohabiter des éléments sculptés antiques avec des signes d'une présence chrétienne précoce ».

Tout le mérite de cette distinction revient au travail des bénévoles à l'initiative de cette démarche lancée il y a une dizaine d'années. Bravo à eux !

Musée : quel bilan au bout de 6 mois d'ouverture ?

Toutes visites et tous publics confondus, le musée archéologique inauguré le 3 juillet 2021 a accueilli **781 visiteurs**, dont la moitié proviennent des communes alentour. Un franc succès lorsque l'on se souvient des mesures drastiques (passe sanitaire, port du masque) encore en vigueur il y a peu. Le 27 avril, les élus et les bénévoles de la SAHLA ont eu l'honneur et le privilège d'accueillir Leurs Altesses Royales le Prince Guillaume et la Princesse Sibilla de Luxembourg.



Un nouveau livre est en vente au musée !

La collection du musée peut s'enorgueillir d'un tout nouvel ouvrage qui a été présenté au public le 22 avril par son auteur Alain SIMMER, Docteur en Histoire et archéologue. Intitulé «Audun-le-Tiche gallo-romain», il s'agit d'un recueil des nombreuses découvertes relatives à cette époque dans notre ville : fanums, thermes, aqueducs, statues de diverses divinités... Un voyage à travers les premiers siècles d'existence de notre cité. Le livre est disponible à l'accueil du musée aux horaires habituels d'ouverture pour la somme de 18€. L'intégralité des bénéfices seront reversés à la SAHLA.



Ciao Italia, bonjour la faïence.

L'exposition consacrée à l'immigration italienne en France, complétée par des souvenirs des Italiens audunois

a tiré sa révérence le 30 avril. Elle cède la place à la thématique des manufactures de faïences de la région de Longwy à Septfontaines en passant par Audun, toutes trois liées à la famille Boch. « Audun-Longwy. De la faïence commune à la faïence d'art », du 30 juin au 16 octobre 2022 aux horaires habituels d'ouverture du musée archéologique de la ville.

La butte du Calvaire fait peau neuve.

Depuis quelques temps, plusieurs intervenants tentent d'apporter un peu de fraîcheur à notre monument historique.

Les mineurs ont nettoyé l'oratoire et ôté en grande partie le grillage accroché à la grille. Frédéric POKRANDT, Adjoint en charge du Patrimoine a démoissé deux stations du chemin de croix.

La SAHLA vient de lancer samedi 21 mai le comblement des tombes mérovingiennes avec du granulats pour leur préservation. Les choses vont s'accélérer pendant la deuxième quinzaine du mois de juillet, car un chantier de nettoyage de tout le calvaire sera mis en place. Si vous souhaitez compléter l'équipe, merci d'adresser un mail à : contact@audun-le-tiche.fr



Le « Patrimoine durable »

Ce sera la thématique des prochaines Journées européennes du patrimoine qui auront lieu en France les 17 et 18 septembre 2022. Le musée archéologique et la nécropole seront bien entendu ouverts pour l'occasion, mais il y aura une petite nouveauté qui vous permettra de faire le lien entre ces deux lieux. On ne vous en dit pas plus pour l'instant.

Ouverture du musée :

**Mercredi de 14h à 17h30 ;
Samedi de 14h à 17h30 ;
Dimanche de 14h à 17h30 ;**
Tous les jours fériés de 14h à 17h30, à l'exception du 25 décembre et du 1^{er} janvier ;
Sur rendez-vous pour les groupes et les classes.
N'hésitez pas à venir découvrir ce musée et à vous immerger dans le passé d'Audun-le-Tiche !



KuMa Photo

Chor'A Corps : une saison bien remplie et des rendez-vous à ne pas manquer !

La saison 2021-2022 touche à sa fin en ce mois de juin 2022.

De nombreuses compétitions ont déjà eu lieu, avec notamment plusieurs titres de Champions Régionaux et Vice-Champions régionaux en danse Jazz, mais aussi la participation des différents groupes compétiteurs aux Regards Chorégraphiques et un 1^{er} Prix au concours international "Prix Arabesque". Le spectacle de fin d'année, "Sauvages", s'est joué à l'Arche les 29 et 30 avril 2022, après 2 ans d'attente dues à la crise sanitaire.

Mais aujourd'hui, c'est un groupe de 15 danseurs que nous souhaitons mettre en lumière et qui vous donnent rendez-vous les 24, 25 et 26 juin 2022 à la Halle des Fontes dans les Hauts-Fourneaux de Belval, où ils auront le plaisir de présenter au public le plus gros projet tenu et mené par Chor'A Corps depuis sa création en 2010.

Amel BLESSING, Mathis CURCIO, Mathis GIORGIANTONIO, Elisa KLEIN (US Forbach), Mara MAININI, Emma MAUJOL, Solynn MAYERUS, Alicia MINAIRE (Art N Dance), Laurence RAGNI, Lise SANTINI, Sasha SANTINI, Prita SRNOVIC et Cassandra URBANC se sont joints à Fred DESSI et leurs deux professeurs Océane PRESUTTI et Aurélie GELMI pour participer à la création d'une pièce chorégraphique en apesanteur intitulée :

"A L'Aplomb du Vide" dans le cadre de Esch2022, Capitale Européenne de la Culture.

Le projet est né en 2019, lors de l'appel à projet lancé par Esch2022 ; Aurélie GELMI a imaginé une pièce chorégraphique en apesanteur, suspendue dans les airs et le temps.

Ce projet a été retenu et validé au printemps 2020, en pleine crise de la Covid-19.

Aurélie s'est alors associée à Carl PORTAL, chorégraphe de la comédie musicale Roméo et Juliette et à FanFy GARCIA, directrice artistique de la Cie Volt Expérience, spécialisée en danse aérienne.

Carl Portal



Accompagnés par Aurélien QUIEVREUX, directeur technique, et Adrien BERTRAND, rigger, ils ont alors imaginé ce spectacle qui a vu le jour en décembre 2021 lors de la 1^{ère} résidence artistique à la Rockhal (Esch-Belval).

Cette pièce, créée par des professionnels de renommée internationale, sera jouée par les danseurs amateurs de l'association Chor'A Corps à l'intérieur des

Hauts-Fourneaux de Belval, au plancher des coulées situé dans la Halle des Fontes.

Ils seront accompagnés sur scène par deux danseurs professionnels de la Cie Volt Expérience, par leurs professeurs Océane & Aurélie et Fred DESSI, ancien élève de l'association aujourd'hui danseur professionnel.

Ce spectacle au-delà de sa dimension exceptionnelle tant par le lieu où il sera joué, que par l'aspect technique et original de sa conception, est surtout une belle passerelle pour ces jeunes danseurs de l'association audunoise dans l'univers professionnel de la danse. Investis dans ce projet, chacun des participants enrichis par cette belle rencontre humaine et artistique, espèrent un public nombreux pour (re)découvrir les Hauts-Fourneaux de Belval, bâtiment incontournable dans l'histoire de notre région et de nos familles.



KuMa Photo

SPORT

PATRIMOINE



Le Bujutsu Ryu Audun-le-Tiche à l'international

Hugo GANDECKA aura fait vibrer une partie du monde sportif audunois avec son combat à Milan, nous avons reçu de nombreux témoignages de soutien. Il est bien sûr très déçu de s'être incliné face à son adversaire mais grâce à tout le monde nous avons pu aller au bout de ce challenge. Il s'est malheureusement blessé à la cheville lors de ce combat et est indisponible pour trois semaines. Cette blessure remet en cause son combat à Osaka au Japon, prévu le 17 juillet prochain. La déception est double mais c'est la dure loi du sport.

Malgré tout l'équipe reste dans la course car **Michael MENON** est lui aussi sélectionné pour combattre à Osaka en juillet. Son adversaire est multiple champion du Japon. Qui aurait pensé que notre club puisse aller aussi loin...

avoir la possibilité de sélectionner d'autres combattants en coupe et championnat de France de Karaté mix et d'autres compétitions de Zendokai.

À l'occasion de stages/initiations en collaboration avec le judo club, dans un esprit de partage, nous ferons profiter les Audunois des

compétences techniques dont nous disposons dans le club, le sport loisirs garde toute sa place, nous sommes conscients que le rêve de la compétition de haut niveau s'arrêtera un jour. Mais ces résultats sportifs s'inscrivent comme de nombreux autres dans l'histoire du sport de notre Ville.

Olivier GANDECKA - Président

La saison se poursuivra sans doute avec la participation du 27 au 30 octobre au championnat du monde de Jissen karaté qui se tiendra en Italie à Caorle-Venise. D'autres membres du club ont également progressé et nous espérons

Le Train 11 prépare sa marche populaire

Le club de marche prépare sa traditionnelle marche familiale IVV qui aura lieu au départ du Carreau de la Mine Saint-Michel le 19 juin 2022. L'association accueille généralement près de 800 marcheurs sur des parcours de 5, 10 et 15 kms.

Le club encourage toute personne désireuse de marcher en groupe en toute convivialité et sans esprit de compétition à les rejoindre. Chaque mercredi après-midi et jeudi matin, les marcheurs partent en randonnée autour d'Audun-le-Tiche à la découverte de nos forêts pour un circuit de 10 à 12 kms.

Le 9 mai, Robert CIRÉ, président de l'association, recevait les présidents régional et départemental de la Fédération de Randonnée Pédestre ainsi que des dirigeants des clubs mosellans afin de leur faire découvrir la configuration du sentier commun à la France et au Luxembourg.



Le Karaté à l'honneur avec un 2^{ème} Dan



Franco REA et Daniel BALDELLI

Lors d'un passage de grades qui a eu lieu récemment à Vigy (Moselle), Franco REA a présenté Daniel BALDELLI pour les épreuves du 2^{ème} dan dont la préparation au club a suscité un entraînement assidu. Le travail fourni a payé puisque le candidat a réussi toutes les unités de valeur requises et ainsi être élevé au grade de 2^{ème} dan.

Après pratiquement 2 saisons sportives d'arrêt pour cause de Covid-19, ce résultat redonne un peu de souffle au club en espérant qu'il retrouve son dynamisme d'avant cette pandémie.

Renseignements : 06 74 77 80 85

Franco REA - Entraîneur

La CCPHVA vous informe

MOBILITÉ

Avec la CCPHVA, passez au vélo électrique !

La CCPHVA donne un coup de pouce pour rouler vert et favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture.

Une aide financière est proposée pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique, dont le montant est fixé à 15% du coût d'achat du vélo neuf (en € TTC), plafonné à 150€, dans la limite des crédits disponibles pour l'année 2022.

Cette aide est également cumulable avec celles de la Région Grand-Est et de l'État.

Vous êtes intéressé et envisagez de passer à l'acte d'achat ? Contactez le référent CCPHVA pour obtenir plus d'informations et les documents nécessaires pour la demande d'aide (règlement + formulaire) :

Éric DA SILVA - 07 50 55 58 09 - eric.dasilva@ccphva.com

AVEC LA CCPHVA, PASSEZ AU VÉLO ÉLECTRIQUE !

La CCPHVA vous propose une aide financière pouvant aller jusqu'à **150 €*** pour l'achat d'un vélo électrique !

- Règlement d'attribution à demander par mail à eric.dasilva@ccphva.com
- Ou
- À télécharger sur notre site internet : www.ccphva.com

Et pour un geste citoyen, privilégiez l'achat local !

ENVIRONNEMENT

Réduire ses déchets : chaque geste compte !

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) est désormais lancée sur tout le territoire de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette. Elle vient en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Ce qui change ? Elle se base en partie sur votre propre production de déchets !

Depuis le 1er janvier 2022, votre production de déchets

SORTIR PUPUCE MOINS SOUVENT !
UN GESTE ÉCOCITOYEN QUI VOUS APPARTIENT...

VOUS POUVEZ ÉCARTER LE MOIS DE LA PUPUCE EN RÉDUISANT LE NOMBRE DE LEVÉES ANNUELLES DE VOS POUBELLES.

MOINS VOUS SORTEZ VOTRE POUBELLE, PLUS VOUS MAÎTRISEZ VOTRE FACTURE !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

Logos: eclor, climaxion, Grand Est, www.ccphva.com

est comptabilisée (uniquement les sacs noirs).

Le volume annuel de ces déchets permettra de calculer le montant de la part incitative de votre TEOMI. Cette taxe est directement comprise dans votre taxe foncière.

En 2022, vous payerez donc pour la dernière fois l'ancien format de la TEOM. À partir de 2023, vous payerez la TEOMI, basée sur votre production de déchets de 2022.

Astuces pour maîtriser au mieux

vos déchets :

- Si vous êtes équipé d'un bac-poubelle d'ordures ménagères : chaque levée compte, et c'est la contenance totale de votre bac qui est enregistrée. **Pensez donc bien à ne sortir votre bac-poubelle que lorsque celui-ci est plein, couvercle fermé.**

- Si vous êtes desservi par un Point d'Apport Volontaire (PAV) : chaque dépôt compte pour 30L de

déchets.

Pensez donc bien à remplir complètement votre sac poubelle avant de le déposer.

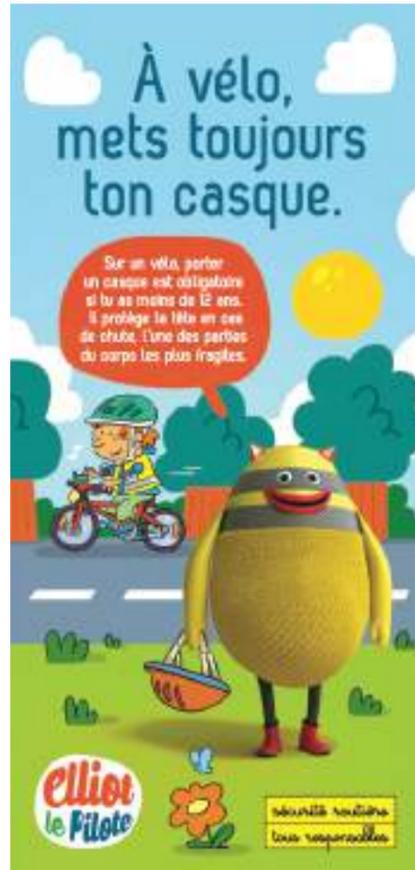
Des questions ? Contactez le Pôle Environnement au 03 82 54 32 63 ou par mail à : environnement@ccphva.com

Pour réduire vos déchets, pensez au tri (tous les emballages se recyclent) et utilisez la déchèterie !

Police municipale : informer et sensibiliser les plus jeunes

Nous avons constaté depuis quelque temps maintenant un problème avec l'usage des Engins de Déplacement Personnel Motorisés dans la commune (trottinettes électriques, hoverboard, etc...).

Nous souhaitons sensibiliser la plus jeune population et les parents pour éviter un accident, de surcroît aux entrées et sorties d'écoles.



Des flyers, comme ceux que vous allez voir sur ces pages, sont ainsi régulièrement distribués aux enfants en infraction pour qu'ils en discutent avec leurs parents.

La prudence est de mise surtout au vu du nombre de véhicules traversant la ville pour se rendre sur leurs lieux de travail au Luxembourg et la montée croissante de nouveaux engins motorisés.

La loi a évolué ces dernières années mais les utilisateurs de ces engins n'en ont pas pleinement conscience.

La Police municipale souhaite donc rappeler les règles de bonne conduite à enseigner aux enfants dès leur plus jeune âge pour qu'ils deviennent des adolescents et des adultes **responsables**.

Des règles claires pour un usage sécurisé

Trottinette électrique, monoroue, gyropode, hoverboard...

Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Pour garantir une circulation apaisée entre les différents usagers, les EDPM font l'objet d'une réglementation qui leur est propre. Il s'agit de créer les conditions d'un usage responsable et sécurisé pour tous.

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE MONOROUÉ... COMMENT BIEN CIRCULER ?

OÙ ET COMMENT CIRCULER ?

En agglomération

- ✔ Obligation d'emprunter les bandes et les pistes cyclables quand il y en a.
- ✔ À défaut, autorisation de rouler seulement sur les voies limitées à 50 km/h ou moins.
- ✔ Double sens cyclable et pas vélo aux feux tricolores autorisés, comme pour les vélos.
- ✔ Stationnement permis sur les trottoirs, à condition de ne pas gêner les piétons et d'assurer leur sécurité.
- ✘ Interdiction de rouler sur les trottoirs.

Hors agglomération

- ✔ Obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables.
- ✘ Cas particulier : l'autorité investie du pouvoir de la circulation (mairie, préfecture, conseil départemental) peut autoriser localement la circulation sur d'autres voies. Elle peut aussi interdire sur des voies de circulation qui sont habituellement autorisées.

CONDUCTEURS, ADOPTEZ LE BON COMPORTEMENT

Les utilisateurs d'EDPM sont tenus d'adopter une conduite responsable assurant leur sécurité et celle des autres. Cela passe par le respect du code de la route en toutes circonstances et par un comportement prudent : anticipation des dangers, vitesse adaptée, respect des autres usagers...

Ce qui est interdit

- Transporter un ou plusieurs passagers : l'usage d'un EDPM est strictement individuel.
- Transporter des marchandises.
- Porter un casque audio, une oreillette ou un kit mains-libres. Le téléphone tenu en main est également interdit.
- Conduire sous l'emprise de l'alcool ou après usage de stupéfiants.

Ce qui est obligatoire

- Avoir au moins 12 ans pour conduire un EDPM.
- Porter des vêtements ou équipements rétro réfléchissants la nuit ou si la visibilité est réduite : gilet haute visibilité, brassards ou sac à dos réfléchissant, etc.
- Cas particulier : le port du casque, de vêtements/équipements rétro réfléchissants, d'un éclairage complémentaire et des feux de position allumés sur l'EDPM deviennent obligatoires en toutes circonstances quand l'autorité investie du pouvoir de la circulation a autorisé l'accès à des routes où la vitesse maximale est de 80 km/h.

Ce qui est hautement recommandé

- Porter un casque adapté et attaché : les modèles pour vélo urbain conviennent aux EDPM.
- Porter des vêtements ou des accessoires rétro réfléchissants en toutes circonstances.

25 Un moteur limité à 25 km/h
 Tout EDPM en circulation doit être bridé à 25 km/h maximum. Les propriétaires doivent donc se renseigner auprès du constructeur ou du revendeur pour faire modifier leur engin si nécessaire.

PLUS DE SÉCURITÉ, PLUS DE RESPECT

Afin de faciliter le partage de l'espace public entre piétons, vélos, voitures et EDPM, le code de la route instaure des règles claires.



Et les engins sans moteur ?
 Trottinettes, skateboards et rollers non motorisés sont autorisés à circuler sur les trottoirs et dans les espaces piétonniers, à condition de rouler au pas et de respecter la sécurité des autres usagers.

FAUT-IL SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ?

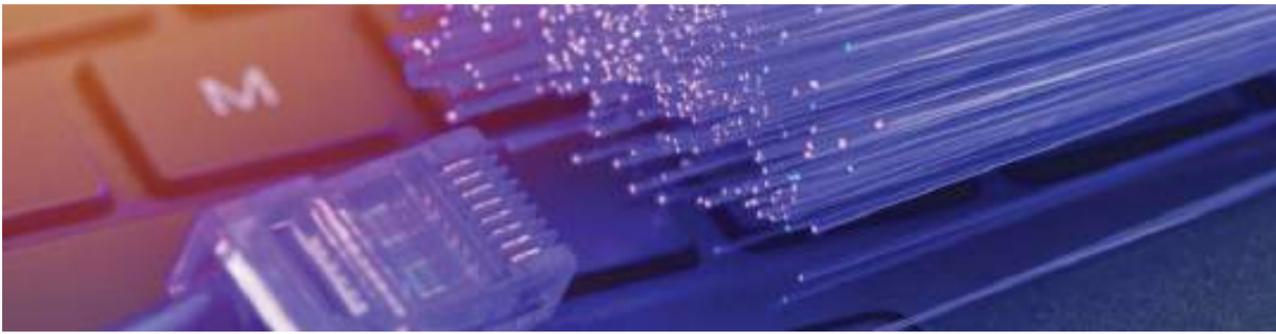
Une assurance de responsabilité civile est obligatoire pour couvrir les éventuels dommages matériels ou corporels que l'utilisateur occasionnerait à un tiers avec son EDPM. Renseignez-vous auprès de votre assureur.

Trottinettes en libre-service : suis-je couvert ?
 Les opérateurs de trottinettes en libre-service ont l'obligation légale de souscrire une assurance couvrant leurs engins et les utilisateurs.

Les sanctions prévues

Trois amendes forfaitaires sont applicables. Exemples de situations d'infraction :

€ 35	€ 135	€ 1500
Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager.	Circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM débridé.	Conduite d'un EDPM non bridé par le constructeur à 25 km/h.



Un point sur la fibre...

Nous revenons vers vous au sujet de la fibre.

Une convention a été signée il y a quelque temps entre la CCPHVA et Moselle Fibre pour acter le déploiement de la fibre sur les communes d'Audun-le-Tiche et Russange.

Il a fallu attendre l'adoption du budget de la CCPHVA dans lequel était inscrite la fibre car la compétence est intercommunale et il aurait été impossible pour les communes de porter seules ce projet.

Les négociations ont été ardues mais c'est maintenant chose faite !

Un appel d'offres va être lancé très prochainement et sera selon toute vraisemblance attribué en septembre, ce qui reporte la phase de commercialisation au deuxième semestre 2023.

Nous rappelons que pour porter ce projet, **la commune investit 1 550 000 €** et recourra à l'emprunt.

Pour l'heure, nous ne connaissons pas le montant des subventions accordées dans le cadre du marché.

Espérons une bonne surprise qui viendrait réduire d'autant la part communale de l'investissement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier.



Les numéros à connaître en cas d'urgence

15 SAMU	17 POLICE	18 SAPEURS-POMPIERS	112 Numéro d'appel d'urgence européen	114 Numéro d'urgence sourds et malentendants
-------------------	---------------------	-------------------------------	---	--

Numéros utiles

GENDARMERIE D'AUDUN-LE-TICHE 03 82 59 48 30	GRDF Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33	ERDF Dépannage 09 72 67 50 57
---	---	---

Autres numéros à connaître

Allo enfance maltraitée 119	Alcooliques anonymes 03 87 50 70 73	Cancer Info Service 0 810 81 08 21	Centre antipoisons de Nancy 03 83 22 50 50
Drogues Info Service 0 800 23 13	Femmes Info Service 01 40 33 80 60	Info Escroquerie 0 805 805 817	Harcèlement scolaire 3020
Maltraitements personnes âgées 3977	SIDA Info Service 0 800 84 08 00	SOS Viol 0 800 05 95 95	Suicide écoute 01 45 39 40 00
Tabac Info Service 3977	Violences conjugales 3919		

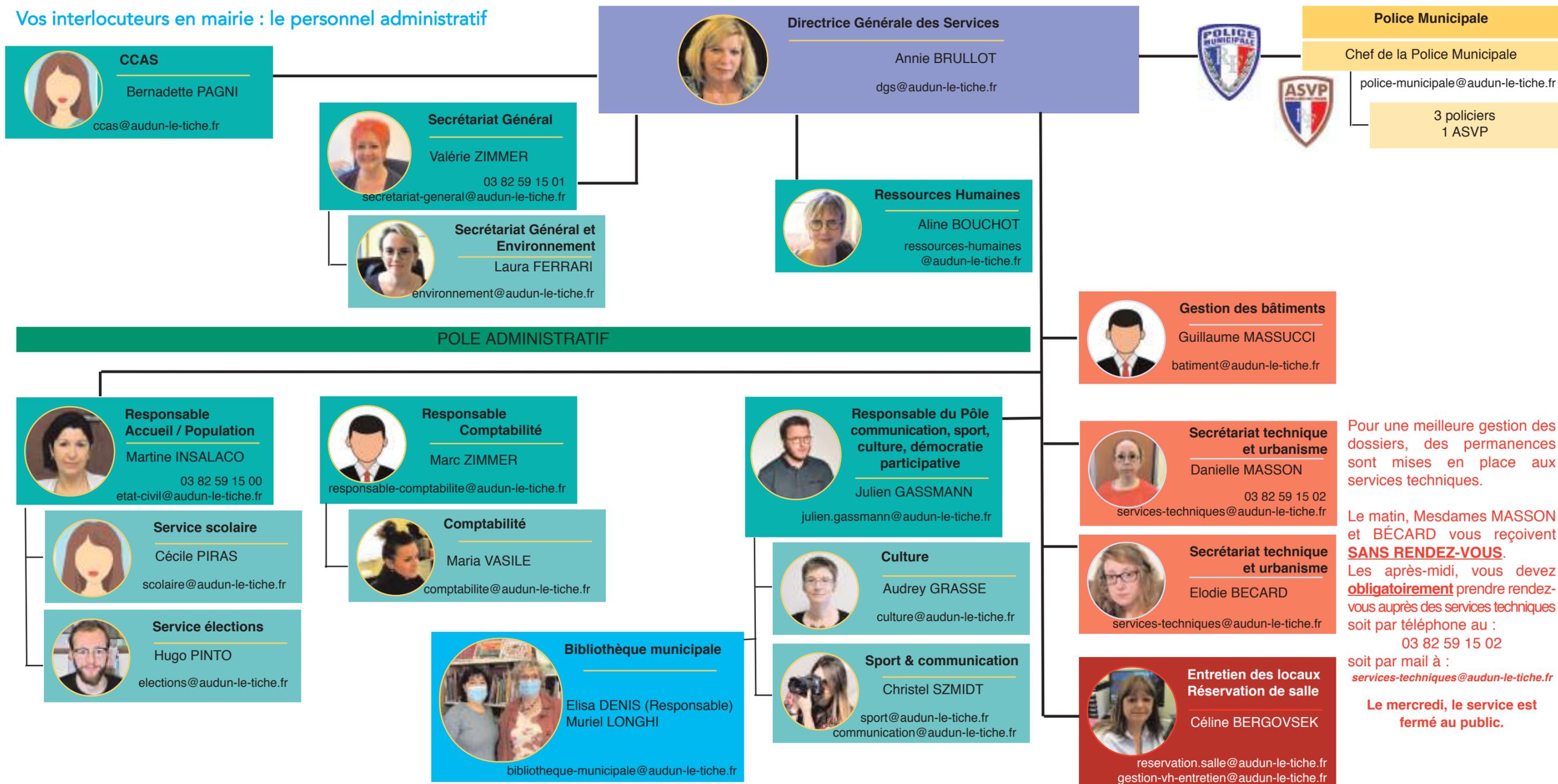
le Marché D'AUDUN-LE-TICHE

Votre marché S'AGRANDIT!

Tous les samedis de 14h à 17h sur la Place du Château

Fruits, légumes, olives, fromage, viandes, poulet, pizzas, glaces, vêtements, bijoux, équipement de maison, décoration...

Vos interlocuteurs en mairie : le personnel administratif



Pour une meilleure gestion des dossiers, des permanences sont mises en place aux services techniques.

Le matin, Mesdames MASSON et BÉCARD vous reçoivent **SANS RENDEZ-VOUS**. Les après-midi, vous devez **obligatoirement** prendre rendez-vous auprès des services techniques soit par téléphone au : 03 82 59 15 02 soit par mail à : services-techniques@audun-le-tiche.fr

Le mercredi, le service est fermé au public.

Vous souhaitez vous entretenir avec un adjoint ?

Pour rappel, voici les adjoints nommés, avec leurs attributions :

 Gilles BLASI-TOCCACCELI 1 ^{er} Adjoint, en charge des quartiers et de la démocratie participative	 Frédéric POKRANDT 3 ^{ème} Adjoint, en charge de l'information et du patrimoine	 Gautier BERERA 5 ^{ème} Adjoint, en charge de l'environnement et de la transition écologique	 Gilles PRASSEL 7 ^{ème} Adjoint, en charge de la sécurité, des travaux et de l'urbanisme
 Sarah BOUMEDINE 2 ^{ème} Adjointe, en charge des affaires sociales, santé et solidarité, seniors	 Ingrid JOLIAT 4 ^{ème} Adjointe, en charge des affaires culturelles, sportives, fêtes, cérémonie et jumelage	 Karine GUILLAUME 6 ^{ème} Adjointe, en charge des finances, du budget, du personnel communal	 Sylvie SPANO 8 ^{ème} Adjointe, en charge des affaires scolaires

Les adjoints sont disponibles sur rendez-vous en contactant les services municipaux dédiés ou par mail à : contact@audun-le-tiche.fr

MAIRIE

Mairie d'Audun-le-Tiche
12 rue Maréchal Foch
57390 Audun-le-Tiche
www.audun-le-tiche.fr

Accueil	03 82 59 15 00
Secrétariat général	03 82 59 15 01
Services techniques	03 82 59 15 02
Fax	03 82 91 78 14

